Défense de la langue française



Nº 239
janvier - février - mars 2011

Une lettre aux adhérents est encartée dans ce numéro.

Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Téléphone : **01 42 65 08 87**
Courriel : **dlf.contact@orange.fr**
Site : **www.langue-francaise.org**

Directrice de la publication :
Guillemette Mouren-Verret

Technic Imprim
91970 Les Ulis

Revue trimestrielle
Dépôt légal P-2011-1

Dépôt légal nº 8
CPPAP nº 0313 G 83143

Hommages à Jean Dutourd

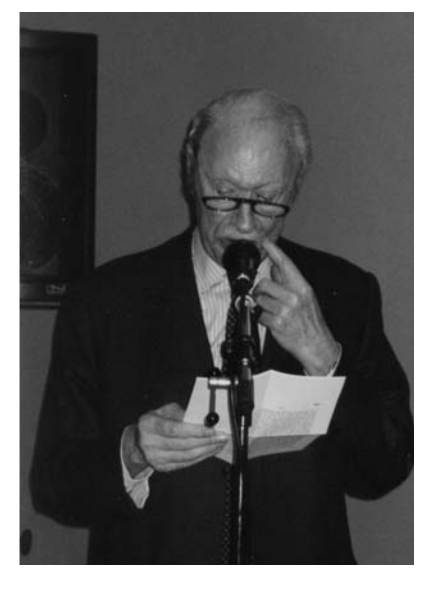
**Nous avons demandé à l'un de ses plus grands admirateurs de rédiger pour la revue quelques lignes sur Jean Dutourd.
Et nous avons rassemblé des extraits d'hommages prononcés ou publiés par des personnalités chères à Jean Dutourd.**

Maintenant qu'il n'est plus avec nous, Dutourd entre dans le « Domaine public », titre qu'il avait donné à sa chronique littéraire, où il ne parlait que des grands écrivains du passé.
La postérité jugera son œuvre objectivement et à froid sans être influencée par des querelles d'école ni par des antipathies épidermiques. Vivant à 20 000 km de Paris, je pense avoir un recul similaire à celui de la postérité.
Pendant ces trente dernières années, j'ai lu et relu à plusieurs reprises *Les Horreurs de l'amour*, roman de 750 pages, qui est, sans aucun doute, le chef-d'œuvre de Dutourd. La maxime de Chénier « *Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques* » était « l'alpha et l'oméga de l'art poétique » de Dutourd. Avec *Les Horreurs de l'amour*, qui décrit tous les recoins de l'âme humaine dans le Paris des années 1950, Dutourd s'inscrit dans la grande lignée des romanciers français du XIXe et du XXe siècle.
Il avait intitulé une de ses chroniques littéraires « Voltaire – le Mozart français ». De même, avec la clarté, la gaieté et la virtuosité de sa langue, Dutourd est pour moi le Haydn français.

John Azarias*

1. Ancien diplomate, actuellement avocat à Sydney, John Azarias est issu de la communauté grecque d'Alexandrie.

Extrait de l'hommage à Jean Dutourd, prononcé par Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, en l'église Saint-Germain-des-Prés, le 21 janvier 2011.



Hier, jeudi, jour de séance, nous nous sommes levés pour écouter debout l'hommage que rendait à Jean Dutourd notre directeur, comme toute la compagnie s'était levée une première fois il y a trente et un ans pour accueillir celui qu'elle avait alors élu. Cet usage auquel Jean Dutourd était infiniment attaché éclaire le sens de notre devise « À l'immortalité » et de notre statut d'immortels. Un académicien ne meurt par, il vit dans la mémoire de ceux qui l'ont connu, rencontré chaque jeudi, mais aussi il continuera à vivre plus tard, parce qu'il aura pris sa place dans la chaîne des vivants et des morts qui depuis près de quatre siècles constituent la famille académique. [...]
Jean Dutourd était un homme courageux, et son courage nous a été un exemple durant toutes ces dernières années. Il en avait fait la preuve dans les temps sombres de l'Occupation, risquant sa vie dans la Résistance ; arrêté, il s'évada juste à temps pour participer à la libération de Paris [...]. Il pensait et répétait que littérature et politique ne font pas bon ménage. Mais, homme de foi et de fidélité, gaulliste viscéralement attaché à sa patrie, pour laquelle il avait sans hésiter mis sa vie et celle des siens en péril, amoureux passionné d'une civilisation et d'une langue françaises qu'il craignait de voir disparaître, il mit sa plume de polémiste, un genre devenu rare et où il étincelait, au service de ses convictions [...].
Je pense que Jean Dutourd aurait souhaité partager le destin de Molière, quitter la vie un jeudi après-midi, dans notre salle de séance, au cours d'une discussion sur cette langue française qu'il aura

incarnée par son style si parfait et défendue inlassablement. Cela ne lui aura pas été donné, mais nous sommes là, en ce moment, autour de lui, rassemblés dans une peine infinie et une affection que le temps ne pourra altérer.

* * *

Extrait du « Père Dutourd », par François Taillandier (pour le site Causeur.fr et pour le site de DLF).

Nous nous tenons près des gisants comme des rois déshérités.
Ce vers d'Aragon chante en moi comme un psaume depuis mardi matin où mon père m'a téléphoné, et appris la mort de Jean Dutourd. [...]
Jean Dutourd m'a fait découvrir, quand j'avais vingt-cinq ans, une grande chose : qu'il ne fallait jamais croire ce que la société dit d'elle-même. Que nos écrivains, nos peintres, ceux qui se sont brûlés pour donner au monde leur petite mélodie unique, sont les seuls à dire la vérité. Comment, me dira-t-on ? Cet écrivain bourgeois, cet académicien ? Oui. Il savait et il me l'a dit. Il a ouvert ça devant moi. Le père Jean.
Il savait tout de notre langue, de notre histoire, de nos poèmes. Il n'aimait que ça. Il aimait comme il faut aimer : par cœur ! Il croyait, comme son cher général de Gaulle, que la France ne cesserait jamais, à cause de Corneille, à cause de Balzac, à cause de Toulet. Il espérait qu'il y aurait toujours des écrivains français. [...}
Nous nous tenons près des gisants comme des rois déshérités.
Non, vraiment, j'ai trop de tristesse pour analyser... Trop de tristesse et puis le sentiment que chaque phrase à peu près balancée, que chaque mot qui me vient de Diderot ou de Racine, justifie ma vie, et qu'il n'y a que ça pour la justifier. Que je sers quelque chose de bien plus grand que moi. C'est ça que vous m'avez dit, mon bon maître, avec vos yeux qui rigolaient derrière vos lunettes.
Nous nous tenons près des gisants comme des rois déshérités.
A bientôt, père Dutourd. Je vous pleure, je ne vous perds pas.

* * *

« Jean Dutourd, mon maître », par Philippe Bouvard (*Le Figaro magazine*, 22 janvier 2011).

Pendant un demi siècle, il aura été mon Maître à penser. Je ne traitais rien d'important – ni parfois de futile – sans lui demander son avis. Et quand il n'était pas disponible, je me posais la question de confiance : « Que ferait Jean Dutourd à ma place? » [...] Très vite, j'avais compris que cet homme qui ne refusait pas les insignes des honneurs n'acceptait pas pour autant les stigmates du conformisme. [...] Dernier grand romancier populaire, il avait, à la disparition de ses chers Maurice Druon et Henri Troyat, coiffé la mitre de patriarche des lettres françaises. Sans pour autant pontifier. Car, philosophe sans diplôme, professeur sans chaire, érudit sans cuistrerie et penseur sans avoir jamais eu la tentation d'empêcher les autres de penser, il conservait le goût de la plaisanterie et le sens du mot drôle en même temps qu'une dilection pour les flèches assassines.

* * *

« Jean Dutourd, l'anarcho-gaulliste », par Bruno de Cessole (*Valeurs actuelles*, 27 janvier 2011).

Depuis *Le Complexe de César*, son premier livre, déjà provocateur, publié en 1946, il n'avait cessé de publier avec une régularité horlogère, et un talent hors du commun. Il était de ces rares écrivains, comme Marcel Aymé, pour qui le français était une langue naturelle. À la fois très simple, très pure, et savante, mêlant la familiarité et les tournures recherchées héritées de ces classiques qu'il fréquentait assidûment. Parmi les soixante-dix titres que laisse ce grognard en demi-solde, vaste panorama satirique de son époque, certains furent des succès considérables comme *Au bon beurre* (prix Interallié) et *Les Taxis de la Marne* ; les autres témoignent d'une remarquable capacité à varier de registre, de *Doucin* aux *Mémoires de Mary Watson*, tout en reflétant une vision du monde à la fois sans illusions, autrement dit réactionnaire, et cocasse. Car Jean Dutourd était un moraliste qui avait l'élégance de la gaîté. ■

Le français dans le monde

Molière en voyage

N'est-il pas étonnant de penser que notre Molière est en train d'être joué – en français – en Allemagne et en Angleterre, par une troupe dirigée par un metteur en scène anglais ? Voici une nouvelle propre à nous redonner du courage pour défendre notre langue. Nous souhaitons un bon voyage au *Malade imaginaire*.

DLF : *Pourquoi avez-vous choisi de monter* Le Malade imaginaire *?*
Peter Joucla : C'est notre producteur en Allemagne qui a choisi cette pièce. Après avoir consulté des directeurs de théâtre et des professeurs en Allemagne et en Autriche, il a décidé d'offrir à la compagnie Tour de force l'occasion de réaliser ce projet ; c'est un texte très populaire en Europe.

– Pourquoi ce choix de la langue originale ?
Peter Joucla : Le public, en Allemagne, adore la culture française et le théâtre. Il accueille notre compagnie très chaleureusement chaque fois que nous lui présentons des spectacles en français.

– N'avez-vous pas rencontré de grandes difficultés pour réunir en Angleterre des acteurs qui maîtrisent suffisamment la langue française pour jouer cette pièce ?
Peter Joucla : Il y a beaucoup de comédiens français qui vivent à Londres et qui sont heureux de faire du théâtre. La troupe du *Malade imaginaire* se compose de quatre Français et d'un Belge. On peut trouver aussi à Londres des comédiens d'origine anglaise, ou autres, qui parlent français sans accent.

– Pourquoi cette tournée en Allemagne ? Où jouerez-vous ? Avez-vous trouvé des publics capables de suivre le texte ?
Peter Joucla : C'est un des plus grands plaisirs de ma vie professionnelle : être dans un milieu européen et travailler avec des artistes qui ont, comme moi, une perspective internationale.
On tourne en Allemagne parce qu'il y a un public qui veut voir du théâtre en français. Nous couvrons tout le territoire allemand et jouons

dans de grands théâtres. N'oubliez pas que beaucoup d'Allemands parlent très bien le français ainsi que l'anglais.

– Avez-vous été amené à faire des coupures ?

Peter Joucla : Oui, j'ai fait des coupes et j'ai mis l'action au présent ; l'histoire se déroulera en une seule et même journée.

– Envisagez-vous de venir vous produire en France ?

Peter Joucla : Ah !... Je veux bien présenter mes spectacles en France. J'ai essayé plusieurs fois, sans succès. C'est très difficile, pour une compagnie inconnue, de trouver en France des producteurs intéressés. Je vous invite à voir une de nos représentations à Londres ou en Allemagne. Si vous connaissez des producteurs de théâtre en France qui cherchent des spectacles de très grande qualité, peut-être pourrez-vous nous recommander ?

– Aviez-vous déjà monté des pièces en français ?

Peter Joucla : Oui. Cette mise en scène de Molière est la dixième. En 2003, j'ai fait une adaptation du film de Louis Malle *Au revoir les enfants*. Depuis le succès de cette tournée, j'ai monté *Lacombe Lucien* (autre adaptation d'un film de Louis Malle), *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry, *Huis clos* de Sartre, *L'Étranger* de Camus, *Rhinocéros* de Ionesco et *Monsieur Ibrahim et les fleurs du Coran* d'Éric-Emmanuel Schmitt.

– Avez-vous l'intention d'en monter d'autres ?

Peter Joucla : Bien sûr. J'ai créé la compagnie Tour de force en 1996, avec le désir et le rêve de produire un style de théâtre très visuel et évocateur, avec de la musique jouée par les comédiens. Si la bonne relation entre Tour de force et notre producteur en Allemagne continue, je suis sûr qu'il y aura d'autres projets en français pour nous, en Allemagne, en Autriche et en Suisse.

– Pourquoi ?

Peter Joucla : Parce que c'est mon métier et parce que je crois passionnément que le théâtre peut transformer les gens et les obliger à réfléchir. Le site de la compagnie (www.tdftheatre.com) donne la liste détaillée de tous nos projets récents et publie des critiques ainsi que les commentaires du public. ■

Du Canton du Jura

Loi concernant l’usage de la langue française dans le Canton du Jura

L’article 3 de la Constitution jurassienne, du 20 mars 1977, stipule que « *le français est la langue nationale et officielle de la République et Canton du Jura* », tandis que l’article 42 prévoit notamment que l’État et les communes « *favorisent l’illustration de la langue française* ».
En date du 28 mars 1985, M. Roland Béguelin, alors député – qui a joué un rôle primordial dans la création du Canton du Jura – déposait au Parlement jurassien une motion tendant à inviter le Gouvernement cantonal à établir un projet de loi fondé sur ces principes constitutionnels.
De 1986 à 1992, un groupe de réflexion a examiné l’opportunité de légiférer en la matière. Le 20 octobre 1992, le Gouvernement a proposé au Parlement de renoncer à élaborer une loi, parce que le Jura n’est plus exposé au danger de germanisation depuis qu’il a recouvré sa souveraineté. Toutefois, la motion Béguelin n’a pas été classée. Et, le 22 février 2006, une initiative parlementaire n’a pas abouti (voir article « Le Jura aussi parle français », dans le numéro 220 de *DLF*).
Par arrêté du 2 octobre 2007, le Gouvernement jurassien a créé un groupe de travail, dont l’activité – alliée à la consultation des partis politiques, des communes, des syndicats et des associations culturelles le 29 juin 2009 et aux travaux de la commission parlementaire – a abouti au projet de loi du 25 mai 2010. Ce texte tient compte de l’évolution de la situation linguistique dans le Jura et ailleurs.
Approuvée sans opposition en première lecture par le Parlement jurassien le 20 octobre 2010 et en deuxième lecture le 17 novembre 2010 moyennant la légère modification d’une disposition, la ***loi concernant l’usage de la langue française*** comporte dix-neuf articles, dont voici l’essentiel.

1. Langue des autorités

Le français est la ***langue des autorités***. Celles-ci sont tenues d'en faire un usage correct, compréhensible et de qualité. Elles tiendront compte des adaptations à l'évolution de la science et des techniques. Quel que soit le mode employé, les autorités doivent ***communiquer en français*** tant avec les administrés qu'entre elles et en leur sein. Quant aux administrés, ils communiquent en français avec les autorités. Celles-ci veilleront à ce que les communes, les autres collectivités publiques et les établissements de droit public procèdent par analogie. Des exceptions sont prévues dans quelques cas limitativement indiqués.

2. Promotion de la langue

L'État jurassien promeut l'usage du français, et à cette fin :
a) il assure un enseignement qui permet la maîtrise et suscite l'amour de la langue française ;
b) il soutient l'usage du français par toute personne dans la sphère publique (dans le respect notamment de la liberté économique), en particulier lorsqu'une personne communique dans les médias, sur son lieu de travail ou dans les rapports avec le consommateur ;
c) il soutient la création et les diverses formes d'expression culturelle en langue française ;
d) il veille à ce que les administrés qui bénéficient de prestations de l'État utilisent le français dans les activités qui se rapportent à ces prestations ;
e) il édicte des recommandations, en particulier afin d'éviter les anglicismes inutiles ou choquants ;
f) il lance toute initiative en vue de promouvoir l'usage d'un français de qualité ;
g) il développe des échanges intercantonaux et internationaux relatifs à la langue française.
L'État a égard au ***plurilinguisme***, notamment lorsqu'il s'agit des langues nationales. Il peut également prendre des mesures pour valoriser le patrimoine lié au ***patois***.

3. Conseil de la langue française

Enfin, un ***Conseil de la langue française*** est institué. Le chef de l'Office cantonal de la culture en fait partie, ainsi que six à huit autres membres, dont quatre proposés par le bureau du Parlement. Tous sont nommés par le Gouvernement pour la durée de la législature et leur mandat est renouvelable. Le président est désigné par le Gouvernement et le secrétariat du Conseil est assuré par le secrétariat du Parlement.

Le Conseil de la langue française a les ***attributions*** suivantes :

a) à la demande du Gouvernement ou du Département dont relève la culture, il se prononce sur toute question relative à la langue ;

b) il peut saisir le Gouvernement ou ledit Département de propositions concernant la langue, notamment quant aux adaptations rendues nécessaires par l'évolution de la science et des techniques ainsi qu'à la promotion de la langue (art. 9 de la loi) ou encore lorsqu'il est nanti d'une demande d'un administré, d'une autorité ou d'un autre organisme ;

c) il examine les projets législatifs du point de vue de la langue (voir en 4.) ;

d) il conseille la Chancellerie d'État quant à l'usage du français ;

e) il coordonne ses actions avec les organismes de gestion de la langue française en Suisse et à l'étranger ;

f) il présente au Gouvernement un rapport annuel sur ses activités ;

g) il traite les objets que le Gouvernement lui confie.

4. Projets législatifs

Une délégation du Conseil de la langue française, composée au moins de son président et des quatre membres proposés par le Bureau du Parlement, examine les projets de révisions constitutionnelles et de lois, après la première lecture du Parlement. Le Bureau du Parlement peut aussi soumettre à ce Conseil d'autres textes, notamment les projets de décrets d'une certaine importance. Dans tous les cas, l'examen ne porte que sur la rédaction française, toute modification d'ordre matériel des projets étant exclue.

5. Entrée en vigueur de la loi

Le Gouvernement jurassien fixera l’entrée en vigueur de la loi, compte tenu du délai référendaire.

6. Conclusion

Que faut-il penser de ce texte législatif ? Dans le message adressé au Parlement, le Gouvernement a relevé que si les risques de germanisation se sont estompés dans le Jura « *la prolifération d’anglicismes s’est accrue au point de concurrencer partout la langue française, y compris dans les actes et pratiques des administrations* ». Face à la menace de « globalisation linguistique », les autorités jurassiennes ont voulu « une loi sur l’usage de la langue », et non pas « une loi de police de la langue ». L’on a pensé ***promotion*** plus que répression, ***illustration*** plus que défense.
En conclusion, l’on peut espérer que cette loi servira d’exemple pour les autres cantons francophones.

Étienne Bourgnon
Cercle François-Seydoux

Les brèves

de la francophonie — de chez nous — ***et d'ailleurs***

—

Depuis le 21 février 2011, L'OIF* est installée au 19-21, avenue Bosquet, à Paris-7e. Toutes les directions et tous les services de l'Organisation y sont rassemblés, mais les numéros de téléphone et leurs extensions individuelles demeurent inchangés. Le numéro du standard reste donc le 01 44 37 33 00.

—

Québec :
L'écrivain et journaliste québécois Jean-Marc Léger est décédé à Montréal, le 14 février 2011. Il fut l'un des pères fondateurs de la Francophonie et le premier secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (qui deviendra l'OIF).

—

L'association FLFA* projette de réaliser un atlas. Conformément à sa devise « Vivre l'héritage français aux États-Unis », cet atlas mettra en évidence les évènements et les hommes témoins de l'imbrication de l'histoire de la France et des États-Unis. Projet de voyage, du 3 au 6 mai, dans le Morbihan.

—

La Guinée a réintégré l'Organisation internationale de la Francophonie (13 janvier).

—

À lire, entre autres, dans *La Lettre* de l'Observatoire européen du plurilinguisme (no 39), l'article intitulé : « L'anglais est-il le latin d'aujourd'hui ? »

—

États-Unis :
Grâce au MIC*, 2011 sera l'Année de la France dans l'État du Minnesota, dont la devise, « L'Étoile du Nord », est en français. Ce sera l'occasion pour cette organisation à but non lucratif de **« relancer les relations économiques avec le Vieux Continent, de faire découvrir des spécialités hexagonales aux Américains du Midwest et de célébrer les 20 ans de jumelage entre Minneapolis et la ville de Tours. » (France-Amérique,** ***22 février 2011.)***
L'école PS 133, située à Brooklyn, va ouvrir une classe de maternelle bilingue français-anglais à la rentrée 2011. PS 133 sera la huitième école à proposer ce type d'enseignement à New York.

—

Le site internet « Les Petits Livres » loue, en ligne, des ouvrages destinés à tous les enfants francophones des cinquante États américains.

—

La *Lettre du français des affaires* (no 126) annonce la nouvelle édition du « Vocabulaire de l'audiovisuel et de la communication » et souligne l'important travail accompli en quatre ans dans ce domaine. Ce fascicule est disponible gratuitement auprès de la DGLFLF, 6, rue des Pyramides, 75001 Paris.

—

Au long de l'année 2011, l'Agence universitaire de la Francophonie fêtera ses 50 ans. « Qu'est-ce que ma francophonie ? », telle est la question du concours organisé à cette occasion.

—

Belgique :
Le cinéma belge est rentable. Les premiers résultats du fonds d'investissement dans le cinéma dépassent les attentes et la Commission européenne a donc décidé de prolonger de cinq ans l'actuel régime d'aides.

Sous le titre « Laissez passer les belgicismes ! », la revue trimestrielle **W+B** *(nº 110) présente le* **Dictionnaire des belgicismes***, sous la direction de Michel Francard (De Boeck-Duculot, 2010, 400 p., 24,50 €) et précise qu'enfin* **« les belgicismes n'apparaissent plus comme une tare honteuse, mais comme une variété qui enrichit la langue française »**.

—

Suisse :
Le 25e Salon international du livre de Genève se tiendra du 29 avril au 3 mai. L'Arménie en sera l'hôte d'honneur.

—

Le congrès 2011 de l'Amérique française, organisé par la Fédération Histoire Québec, aura lieu à Montréal, du 20 au 22 mai, et s'intéressera à l'histoire, au patrimoine et à la généalogie.

—

Le 61e Congrès de la Société de neurochirurgie de langue française se tiendra à Vienne (Autriche), du 1er au 4 juin.

—

Le 109e congrès de Psychiatrie et Neurologie de langue française aura lieu à Paris, du 7 au 10 juin.

—

Le 84e congrès de l'AATF* aura lieu à Montréal, du 6 au 9 juillet 2011. Thème : « Le Québec : culture nord-américaine, langue française ».

Françoise Merle

*AATF
American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)
*FLFA
France-Louisiane/
Franco-Américanie
*MIC
Minnesota International Center
*OIF
Organisation internationale de la Francophonie

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou Mme *(en capitales)* --

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou Mme *(en capitales)* --

Adresse : --

M. ou Mme *(en capitales)* --

Adresse : --

Les langues de l’Europe

Le multilinguisme
atout pour les entreprises

La conférence-débat organisée à Bruxelles par la délégation de DLF en Belgique avait pour thème : « Des langues pour gagner des marchés, enjeu économique, enjeu social. »
Extraits de la synthèse publiée dans l'*Infolettre*, nº 23, à lire sur le site de l'association, à la rubrique « Activités Bruxelles ».



Le modèle économique des années 1980, dans lequel l'anglais régnait sans partage, touche à ses limites, nous dit **Christian Tremblay**[1]. À l'heure actuelle, c'est la diversité linguistique qui fait figure d'atout. D'une part, l'entreprise internationale entrevoit que sa performance est liée à sa capacité à s'ouvrir à la diversité, dans la mesure où, en affaires, la connaissance de la langue et de la culture du client est primordiale. D'autre part, si la cohésion sociale dans l'entreprise est considérée comme un facteur de performance, une bonne politique des langues est un élément à prendre en compte. Enfin, aujourd'hui, la langue source de l'entreprise n'est pas nécessairement vécue comme un problème (exemple PSA en France et Porsche en Allemagne), car elle fait partie de son identité.
[...] le plurilinguisme favorise la croissance de l'entreprise et le développement des exportations.



Jacques Spelkens[2] donne des exemples concrets à l'appui de ces études : son premier exemple

1. Président de l'Observatoire européen du plurilinguisme.
2. Coordinateur pour la cohésion sociale du groupe GDF-Suez.

concerne la politique des langues dans le groupe Suez. Parmi les 200 000 employés du groupe, répartis dans 60 pays, la diversité linguistique est vécue non plus comme un problème de coût, mais plutôt comme le reflet de la diversité environnante et un atout de compétitivité. L'anglais, même s'il reste une référence, n'est pas une solution suffisante pour les implantations du groupe, car la pratique de la langue locale constitue non seulement un avantage compétitif, mais aussi une économie en termes de traduction. Sur le marché de l'emploi, l'anglais ne suffit donc plus et les entreprises qui embauchent demandent aux candidats d'être multilingues. Son deuxième exemple reprend la question de la cohésion sociale : autrefois, nous dit-il, la diversité de la main-d'œuvre était considérée comme un handicap. Aujourd'hui, l'entreprise accueille des employés d'origines variées et constate que cette diversité est un atout. Troisième et dernier point : pour être réellement efficaces, l'éducation et les formations linguistiques doivent tenir compte des besoins de l'entreprise. Elles doivent aussi mettre l'accent en particulier sur la langue maternelle, trop souvent négligée car considérée comme acquise.



Margaretha Mazura[1] s'intéresse surtout aux PME. Elle évoque en particulier une étude de la direction générale « Entreprises et Industrie » de la Commission européenne sur l'internationalisation des entreprises. Elle observe que les PME déjà actives à l'international ne perçoivent pas les langues comme des barrières. Il faut, bien sûr, connaître la langue du pays cible pour communiquer, mais la difficulté majeure est de bien connaître les marchés et leur chaîne de valeurs ; il faut aussi être à l'aise avec tous les éléments de cette chaîne, grâce non seulement à la connaissance de la langue mais aux réseaux locaux culturels, voire religieux, qui lui sont liés. Il faut donc prendre la communauté dans son ensemble comme vecteur des échanges et définir une stratégie linguistique qui inclue clients et employés.

1. Secrétaire générale de l'EMF (Forum européen mutimédia).



Jean-Loup Cuisiniez[1], quant à lui, développe trois idées phares. Tout d'abord, l'importance pour le salarié du droit de travailler dans sa langue plutôt que dans une langue étrangère mal maîtrisée, de façon à éviter confusion, perte de repères et de confiance en soi : la reconnaissance du volet social, et pas seulement économique, qui contribue à la vitalité de l'entreprise.

Ensuite, le rôle essentiel que joue la réglementation nationale en matière de notices d'utilisation ou d'étiquetage : les drames engendrés par des notices mal comprises ont de quoi inquiéter. Il donne l'exemple de l'hôpital d'Épinal, où des gens sont morts par excès d'irradiation après une interprétation erronée du mode d'emploi (en anglais) des appareils par le personnel soignant. « *L'étiquetage et les instructions d'utilisation sont un enjeu fondamental alors que nous avons été peu à peu insensibilisés aux indications en langue étrangère. En France, le rapport Tasca a mis en évidence que l'anglais s'impose par défaut dans l'informatique d'entreprise. Aujourd'hui, l'anglais est même opposable sur le lieu de travail.* » AXA Assistance, alerté, a créé une commission de terminologie pour permettre d'assurer l'information et la sécurité de son personnel.

La troisième idée concerne les parents, qu'il met en garde contre le désir de faire de leurs enfants de parfaits bilingues : LM (langue maternelle) + anglais. Aujourd'hui, il convient d'éduquer les enfants au multilinguisme et au multiculturalisme. ■

---

1. Syndicaliste, salarié chez AXA-Assistance.
NDLR : Les photos ont été prises par Véronique Likforman.

À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

Le français en France

L'Académie
gardienne de la langue*

Sur les 410 entrées du dernier fascicule, 126 sont nouvelles. En voici quelques-unes susceptibles d'intéresser nos lecteurs.

PRÉSONORISATION (le premier *s* se prononce *ss*) n. f. XXe siècle. Composé de *pré-* et de *sonorisation*.
AUDIOVISUEL. Au cinéma, à la télévision, technique qui consiste à enregistrer le son avant l'image, de sorte que les interprètes puissent mimer les gestes et les attitudes exigés par la bande sonore (on emploie aussi le terme emprunté de l'anglais *play-back*).

PRIMA DONNA n. f. inv. (on trouve parfois le pluriel italien *prime donne*). XIXe siècle. Locution italienne de même sens, signifiant proprement « première femme », et répondant à *primo uomo*, proprement « premier homme », qui désignait autrefois le premier ténor dans un opéra.
Nom donné à la cantatrice qui tient le rôle principal dans une troupe italienne d'art lyrique. *Dans* Le Barbier de Séville, *le rôle de Rosine est chanté par la prima donna*. Par ext. Cantatrice de grand talent, diva. *La Callas fut la prima donna la plus célèbre du XXe siècle.*

PRIMATURE n. f. XXe siècle. Dérivé savant du latin *prima*, « qui est au premier rang ; notable », lui-même dérivé de *primus*, « le plus avancé, premier ».
Au Sénégal et dans certains autres pays d'Afrique. Charge de Premier ministre ; ensemble des services dépendant du Premier ministre ; siège de ces services. *Être nommé à la primature. Le secrétariat de la primature. Le conseil de cabinet s'est réuni à la primature.*

PRIMEROSE n. f. XIIIe siècle, au sens de *primevère* ; XIXe siècle, au sens actuel. Composé de *prime* et de *rose*, probablement par croisement de *primevère* et de *passerose*. Autre nom de la rose trémière.

I. PROCUREUSE n. f. XVe siècle. Dérivé de *procureur*. Vieilli. Femme du procureur. *Dans* Les Trois Mousquetaires, *la procureuse de la rue aux Ours habille et protège généreusement Porthos.*

II. PROCUREUSE n. f. XIXe siècle. Dérivé de *procurer*. Vieilli. Entremetteuse.

* Extraits du fascicule PRÉSIDENCE à PROMESSE (18 octobre 2010) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française.* Les fascicules sont publiés par le *Journal officiel,* au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie, et sur l'internet : www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html

Mots en péril

MALIGNITÉ n. f. **1.** Inclination à faire, à penser, à dire du mal.
« *Je n'ai pas cette basse malignité de haïr un homme à cause qu'il est au-dessus des autres.* » **(Voiture.)**
« *La malignité qui est cachée et empreinte dans le cœur de l'homme.* » **(Pascal.)**
2. Caractère de celui qui est malin, malicieux.
Épigramme de **Martial** : « *L'homme aime la malignité, mais ça n'est pas contre les borgnes ou les malheureux, mais contre les heureux superbes.* »

MALINGRERIE n. f. État de malingre, de celui qui est d'une complexion faible.
« *Je suis retombé dans mes malingreries.* » **(Voltaire.)**

MARAUD, AUDE n. m. et f. Terme de mépris, contre celui, celle qui ne mérite pas de considération.

« *Si tôt que tu seras parti*
Mon maraud de frère averti
Viendra tout piller à ma barbe. » **(Scarron.)**

MARAUDE n. f. Pillage que des soldats exercent sans permission et quelquefois avec permission.
« *Quatre cavaliers allant en maraude s'avancèrent jusqu'aux portes de Minden.* » **(Voltaire.)**

MARAUDER v. Aller en maraude.
« *Petits hommes d'État, entachés de poésie, qui maraudons de chétifs mensonges sur des ruines.* » **(Chateaubriand.)**

MARMOUSET n. m. **1.** Petite figure grotesque.
« *Le cafre tira d'un lambeau de pagne... un petit marmouset de bois.* »
(Bernardin de Saint-Pierre.)
2. Visage de marmouset, petit garçon, petit homme mal fait ou non.
« *Quel marmouset* [en parlant d'Ésope] *!* » **(Boursault.)**
3. Par mépris, jeune homme sans conséquence.
« *Faut-il qu'un marmouset, un maudit étourneau...* » **(Molière.)**

Jean Tribouillard

Acceptions et mots nouveaux*

BILLARD ANGLAIS (pour : *billiard game, blackball, pool game*) : Jeu de billard qui se pratique sur une table à six poches, avec une bille blanche, une bille noire et deux séries de sept billes.
Note : L'emploi de l'expression *eight pool* (*8 pool*), qui n'a pas d'usage en anglais, est à proscrire.

COMBAT LIBRE (pour : *mixed martial arts* [*MMA*]) : Pratique de combat, proche du pancrace antique, dans laquelle les adversaires associent lutte au corps à corps et échanges de coups.
Note : L'emploi de l'expression *free fight*, qui n'a pas d'usage en anglais, est à proscrire.

COMBINAISON AILÉE Synonyme : **COMBINAISON VOLANTE** (pour : *wing suit, wingsuit*) : Combinaison à voiles souples intégrées qui permet à un parachutiste de planer avant d'ouvrir son parachute ; par extension, pratique sportive consistant à utiliser ce type de combinaison.

LIÈVRE (pour : *pacemaker*) : Athlète qui prend momentanément la tête d'une course en peloton et lui imprime un train soutenu, de manière à favoriser un ou plusieurs concurrents.

PÊCHER-RELÂCHER (pour : *catch-and-release*) : Pratique de pêche à la canne dans laquelle le poisson est capturé avec précaution pour être remis à l'eau sur place.
Note : L'emploi de l'expression « pêche *no-kill* », empruntée de l'anglais, est à proscrire.

RANDONNÉE D'AVENTURE (pour : *trek, trekking*) : Randonnée pédestre de plusieurs jours se déroulant dans une zone naturelle peu accessible et nécessitant une logistique et des équipements qui garantissent l'autonomie des participants.

SPIROBALLE (pour : *swingball* [à l'aide d'une raquette], *tetherball* [à main nue]) : Jeu au cours duquel deux adversaires se tenant face à face frappent alternativement et en sens opposé, à main nue ou à l'aide d'une raquette, une balle reliée par une cordelette au sommet d'un mât, et tentent chacun d'être le premier à enrouler intégralement le lien autour du mât.

* Extraits de « Vocabulaire des sports », publié au *Journal officiel* le 19 décembre 2010. Signalons aussi le « Vocabulaire de l'environnement », publié le 1er février 2011. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie figurent sur le site *FranceTerme :* http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/.

Recommandation
sur les équivalents français à donner au mot « flyer »*

La vogue du mot anglais *flyer* pour désigner ce qui est littéralement une « feuille volante » est un exemple parmi d'autres d'une méconnaissance des possibilités de la langue française. Il est employé à seule fin de donner un air de nouveauté à une technique publicitaire des plus anciennes. En effet, distribuée de la main à la main à l'entrée des théâtres ou des magasins, glissée dans les boîtes aux lettres ou posée en pile sur un comptoir, une simple feuille de papier reste, à l'ère de l'internet et de la téléphonie mobile, un moyen simple et efficace pour diffuser une information et appeler l'attention du public.
Ainsi, une annonce peut avoir des supports divers, désignés par des mots différents, du plus général – feuillet, feuille, imprimé – au plus précis : dépliant, papillon ou brochure, si l'on s'en tient à la forme du document, coupon, prospectus, tract, invitation ou programme, si l'on s'attache à son contenu, qu'il soit commercial, politique ou culturel.
Le lexique offrant une large gamme de mots évocateurs, la Commission générale recommande de ne pas s'en tenir à un mot unique et de puiser sans réserve dans les ressources de la langue française. ■

* Publiée au *Journal officiel* le 3 février 2011.

Cause toujours

Cause, de source latine *causa*, est d'origine inconnue. Si le sens juridique d'« intérêt d'une partie dans un procès », d'« affaire judiciaire » paraît antique, d'après des mots dérivés tels qu'accuser, excuser, récuser, il semble que le sens de « motif » soit encore plus ancien (A. Rey). *Causa* s'était mis ensuite à se spécialiser au sens de « procès ». De nos jours, on parle d'une « cause difficile à défendre », d'un « avocat sans cause » et encore d'une « bonne cause », pour laquelle on s'engage.

Le sens juridique a conduit aux expressions telles qu'être en cause, mettre en cause, donner gain de cause, en désespoir de cause. Dans le sens des « intérêts particuliers d'une personne », la langue française possède cause perdue, prendre fait et cause, faire cause commune, les besoins de la cause.
On distingue une troisième lignée, provenant de l'idée de « motif, raison » dans des textes philosophiques, aussi bien chez Sénèque que chez saint Augustin dans des expressions religieuses, telles que la cause première, la cause efficiente. Nous avons aussi être cause de, avoir pour cause, à cause de…

Le verbe causer fut employé dès le XIIe siècle depuis le latin *causari*, verbe du vocabulaire juridique au sens de « plaider, disputer », mais aussi « alléguer, débattre, présenter des arguments », puis « soulever des objections en vue de gagner du temps », un peu comme, de nos jours, au Parlement, sont déposés des amendements en vue de retarder l'adoption d'un texte de loi.
Initialement, il s'agissait de faire comparaître quelqu'un en justice pour une explication publique, puis le sens passa à « raisonner, exposer en discutant », avec une construction grammaticale transitive (XIVe siècle).
Le sens moderne de « bavarder » est plus récemment apparu

(XVIe siècle) avec passage vers la futilité. Causer de quelqu'un, c'est s'en moquer un peu, jaser, parler indiscrètement... Faut-il rappeler que l'on cause avec quelqu'un, tandis qu'on parle à ou avec quelqu'un ? Tu causes, cause toujours... sont des emplois familiers trop souvent entendus.

Causer est également présent, de façon peu fréquente à partir du XIIIe siècle, davantage après le XVIe, avec l'idée d'« amener quelqu'un à faire quelque chose, alléguer, donner quelque chose comme cause, justifier, motiver », voire « fonder ».

En revanche, des dérivés ont acquis une notoriété de bon aloi. Un causeur peut être brillant en société, une causeuse en fait autant, à moins qu'il ne s'agisse d'un élégant siège du XVIIIe convenant aux réunions mondaines. D'abord utilisé de façon péjorative, une causerie est un exposé oral de ton simple et chaleureux. Faire un brin de causette est une locution dialectale passée dans le langage courant.

Causal (XVe s.) fut emprunté au latin de l'époque impériale et employé en philosophie et en grammaire, engendrant tardivement causalisme, causaliste, causalement, mots d'usage didactique qui se retrouvèrent sur un terrain déjà occupé depuis 1375 par l'important terme de causalité, directement fourni au langage religieux par *causalitas* (IVe s.) pour dire « rapport, relation avec la cause ». Avec l'essor de la science cistercienne au XIIIe siècle se crée « la faculté de produire un effet, une action ». Abondamment exalté par la philosophie kantienne, ce principe de rapport causal est devenu une des poutres-maîtresses de la science moderne. En médecine, toute tentative d'exploration d'un trouble pathologique et tout traitement doivent se référer à la connaissance de la cause. Dite en grec, depuis *aitia*, « la cause », la thérapeutique se doit d'être étiologique.
Ainsi, pour reprendre de façon espiègle le titre de cet articulet, disons qu'il n'est point de traitement sans que la cause toujours soit d'abord identifiée...

Pierre Delaveau

De dictionaire en dictionnaire

Boissière et son petit *Supplément*…

En 1862, Prudence Boissière offrait aux lecteurs le premier Dictionnaire analogique de la langue française, qui sera cher à André Gide. S'y adjoignait alors un Supplément consacré aux « *mots mêmes qui ne peuvent guère être prononcés, sans blesser les convenances* ». Et Boissière d'ajouter habilement que « *le prix relativement élevé de ce petit appendice* » devait forcément en restreindre la diffusion.

Accoucher, adultère, amour, voilà qui ouvre la liste des thèmes retenus, l'ensemble s'achevant avec l'adjectif vénérien. On imagine aisément la nature des termes retenus, tantôt argotiques, tantôt savants, souvent rares, parfois archaïques. On déniche certes dans chaque article quelques expressions inconvenantes, mais aussi force formules oubliées, très plaisantes.

Ainsi, en consultant l'article adultère, on découvrira que la conversation criminelle est proscrite et que rien ne semble être pardonné à la femme authentiquée, surtout de la part des soupçonneux prêts à faire boire l'eau de jalousie à leur épouse. À Boissière alors de nous rappeler que la *conversation criminelle* est « *imitée des Anglais pour signifier l'*adultère », que la *femme authentiquée* est la malheureuse « *convaincue d'adultère* », et que la détestable *eau de jalousie* désigne celle « *qu'on faisait boire à une femme et qui causait sa mort, si elle était infidèle* » ! Quelle époque…

Quant à l'article amour, si l'italien *amoroso*, « amoureusement », est rassurant, le réfrigérant, l'« antiaphrodisiaque », effraie. Quant au répupiaire, « vieillard amoureux », s'il n'est pas fesse-chambrière, c'est-à-dire « celui qui courtise les servantes », il va sans dire que c'est tout à son honneur. Quoi qu'il en soit, aucun doute : analogie, analogie, quand tu nous tiens on peut bien dire adieu prudence…

Jean Pruvost

Gentiane



C'est en 180 avant J.-C. à Shkodra, ville de l'Albanie actuelle, nommée Scutari par les Italiens, que le dernier roi d'Illyrie (Macédoine) établit sa capitale. Celle-ci fut conquise par les Romains en 168 avant J.-C. En 1040 de notre ère, elle fut prise par les Serbes avant d'être occupée par les Vénitiens, en 1436, jusqu'à l'invasion ottomane de 1479.
Mais revenons aux trompettes, ainsi nommait-on les fleurs de la gentiane bleue, alors que la jaune, nous dit notre ami Jean-Louis Clade dans son ouvrage* sur cette merveilleuse gentianacée, est étoilée.
Deux siècles avant notre ère, la gentiane était le remède miracle, tant en usage externe pour soigner les ulcères et comme antidote des morsures de serpents et scorpions, qu'en usage interne pour atténuer les dysfonctionnements digestifs. Sur un plan moins probant, on disait qu'un sachet de gentiane, porté en pectoral, vous garantissait contre le mauvais œil et rapprochait de vous l'être aimé.
Il existe une quinzaine d'espèces de gentianes, de l'asclépiade à la ciliée, et c'est la grande gentiane qu'on utilise dans la fabrication de liqueurs, eaux-de-vie et apéritifs. C'est à Riom (Cantal), dans l'espace Avèze, au numéro 5 de la rue de la Gentiane, et à Aurillac, chez Couderc, que j'ai trouvé, à mon goût, les plus savoureuses de ces boissons amères.
Pourquoi vous parler de Shkodra ? Si vous ouvrez le livre 43 de l'*Histoire romaine*, du Latin Tite-Live, vous y apprendrez que ce roi illyrien, dont il est question ci-dessus, s'appelait Gentius et que c'est lui qui, d'après la légende, découvrit les vertus de cette panacée que l'on nomme gentiane.

Bernie de Tours

---

* *La Gentiane : l'aventure de la fée jaune*, de Jean-Louis Clade et Charles Jollès (Cabédita, « Archives vivantes », 2006, 180 p., 24 €).

Transfert Transfèrement

Le nom masculin transfert désigne l'action de transférer, c'est-à-dire le déplacement, le transport de personnes et de choses d'un lieu à un autre selon des modalités précises :
– Le transfert des cendres de Napoléon Ier entre Sainte-Hélène et les Invalides eut lieu du 18 octobre au 15 décembre 1840.

Dans le domaine des sports, le mot transfert désigne la mutation d'un sportif d'un club ou d'un groupe à un autre :
– Les demandes de transferts de coureurs entre groupes sportifs sont formulées entre le 15 septembre et le 30 novembre de chaque année.

Plus spécialement en termes de finance et de commerce, le mot transfert désigne l'opération consistant à faire passer des valeurs monétaires d'un compte à un autre ou d'un pays à un autre. Il est alors synonyme de virement :
– J'ai effectué le transfert des intérêts de mon livret d'épargne sur mon compte bancaire.

En psychologie, le mot transfert désigne le mécanisme par lequel un sentiment éprouvé pour un objet, un être est étendu, par association, à un autre objet, un autre être. Il est alors synonyme d'identification :
– Au cours de projections de films, il est fréquent que des spectateurs fassent des transferts sur les personnages-vedettes.

En psychanalyse, le mot transfert désigne le mécanisme par lequel un sujet, au cours de la cure, reporte sur le psychanalyste les sentiments d'affection ou d'hostilité qu'il éprouvait primitivement, surtout dans l'enfance, pour ses parents ou ses proches :

– Sigmund Freud a découvert le phénomène du transfert au cours de son étude sur l'hystérie.

Le nom masculin transfèrement a un champ d'emploi très restreint : il désigne uniquement le fait de transférer une personne d'un lieu de détention à un autre :

– Le transfèrement du prisonnier a été effectué sous bonne escorte.

Délégation du Cher*

* Ce texte est l'une des chroniques rédigées pour plusieurs journaux régionaux, par Chantal et Michel Hamel, Françoise Thomas, Josette Zevaco-Fromageot et Alain Roblet.

Dédier à toutes les sauces*

« Programme *dédié* aux adolescents », « émission *dédiée* à l'environnement », « personnel *dédié* à l'entretien », « étude *dédiée* à la prospection », ou encore « ressources *dédiée*s à la création »…
Ces différents emplois, qui ne peuvent être rendus par un seul équivalent français, proviennent tous de l'anglais *dedicated*.
Le français *dédier* et l'anglais *to dedicate* ont une origine latine commune, mais ils ont connu par la suite des évolutions distinctes.
En informatique, domaine reconnu pour son ouverture aux emprunts, dédié est synonyme de spécialisé et désigne « ce qui est conçu en vue d'un usage spécifique ».
En revanche, pour ce qui est de l'usage général, il doit être remplacé par des équivalents plus précis tels que : programme destiné aux adolescents, émission consacrée à l'environnement, personnel affecté à l'entretien, étude sur la prospection, ressources allouées ou prévues.
La recherche du mot juste : un défi à relever ! ■

* *Lettre interne du CSA* (Conseil supérieur de l'audiovisuel), octobre 2010.

Le bon niveau

Niveau est un mot que nos contemporains emploient à tort et à travers, notamment pour indiquer le domaine dont on va parler. On entend dire, par exemple : « *Au niveau des sorties, nos enfants nous entraînent vers les parcs de loisirs ou dans les magasins de sport* ».
L'intrusion de ce mot dans le langage ordinaire fait qu'il se propage et envahit les propos de l'homme de la rue.



Niveau à perpendicule ou niveau de Salomon [...] DEYROLLE - Paris, présenté sur le site internet Le Compendium.

Examinons la définition de niveau :
1. Instrument utilisé par les maçons.
2. Le niveau définit un degré d'élévation par rapport à une référence : par exemple, un étage par rapport au rez-de-chaussée dans un bâtiment.
3. En topographie, le géomètre précise par « le niveau » : la cote par rapport au niveau de la mer (on parle aussi de lignes ou courbes de niveau)
4. En sociologie :
– échelle de valeurs (ex. : ces deux personnes ne sont pas du même niveau) ;
– degré d'évolution ;
– degré d'éducation, de culture.
5. Niveau de connaissances (scientifique, littéraire, voire politique).

Eu égard à ces définitions, nous ne devrions pas user de *niveau* à contre-sens... Par exemple : pour remplacer « *au niveau de* » nos sorties, de nos achats ou de notre programme de télévision, on dira simplement pour nos sorties..., quant à..., en ce qui concerne ou à propos de...
En bref, respectons le bon niveau.

Armand Hadria
Cercle Blaise-Pascal

Prenons l'habit

Noé, débarqué de l'arche après le Déluge, renonça définitivement à la marine et « *planta de la vigne. Il but du vin, s'enivra, et se découvrit au milieu de sa tente. Cham, père de Canaan, vit la nudité de son père, et avertit ses deux frères au-dehors. Alors Sem et Japhet prirent le manteau,* [...] *marchèrent à reculons, et couvrirent la nudité de leur père ; comme leur visage était détourné, ils ne virent point la nudité de leur père* » (Genèse 9, 20-23). Noé maudit Canaan, qui n'avait rien vu, pour la faute de son père, Cham, qui avait tout vu ! En revanche, Sem et Japhet furent bénis et nous laissèrent l'expression manteau de Noé, un manteau qu'on jette sur un évènement susceptible de ternir la réputation de quelqu'un.

Le centaure Nessus portait les voyageurs désireux de traverser le fleuve Événos. Il osa aussi porter la main sur l'épouse d'Hercule, Déjanire, qu'il aidait à franchir ce fleuve. Elle cria. Offensé, Hercule décocha une flèche à l'impudent Nessus, qui en mourut. Avant d'expirer, il conseilla à Déjanire de recueillir un peu de son sang pour, le mêlant au sang de l'hydre de Lerne, en faire un charme si puissant qu'Hercule lui serait à jamais fidèle. Déjanire, vraiment peu méfiante, eut l'idée d'en teindre une tunique qu'elle offrit à son époux. Quand celui-ci la revêtit, il en éprouva de telles douleurs qu'il réclama la mort. Recevoir la tunique de Nessus, c'est recevoir un cadeau empoisonné qui n'apporte que le malheur.

Les comédiens itinérants du théâtre italien pénètrent en France dans la seconde moitié du XVIe siècle. Ils amènent avec eux Arlequin, l'un de leurs personnages traditionnels. Il est évidemment vêtu de l'habit d'Arlequin, composé de multiples losanges de drap multicolores, d'où le sens actuel : « ensemble disparate ». Chez les gens de théâtre, le manteau d'Arlequin désigne aussi les panneaux peints imitant des rideaux relevés, du devant de la scène et une arlequinade, une pièce où ce personnage joue le rôle principal. Dans l'art culinaire, les arlequins étaient les restes divers non consommés, mais comestibles, traînant encore dans les assiettes à la fin d'un repas et revendus à bas prix.

Bernard Moreau-Lastère
Délégation de Bordeaux

Couleurs et nuances

Les couleurs sont définies par des mots ou des locutions. Ces deux modes de définition peuvent être employés comme adjectifs, épithète ou attribut, ou comme noms. Dans le premier cas, on les nomme « adjectifs de couleur » et dans le second, « noms de couleur ».

Les « adjectifs de couleur »

Il ne s'agit pas seulement de véritables adjectifs mais souvent de noms, voire de locutions composées de plusieurs mots employés comme adjectifs. On distinguera trois groupes : les adjectifs qualifiant exclusivement une couleur, les noms pris comme adjectifs, les locutions composées.

I. Les adjectifs simples qualifiant exclusivement une couleur

Tous les adjectifs de ce groupe s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils qualifient. On peut en faire trois listes.

A. Les adjectifs de base

– beige, bis, blanc, bleu, blond, brun, cramoisi, fauve, glauque, gris, incarnat, jaune, livide, noir, pers, rouge, roux, vermeil, vert…

du pain bis, une toile bise, des rideaux cramoisis, des pelages fauves, des lèvres incarnates, des joues vermeilles, des yeux pers, des étoffes perses.

B. Les adjectifs dérivés

Il s'agit des adjectifs formés à partir d'un mot, adjectif ou nom, auquel on ajoute un suffixe.

1. Avec la désinence *-i* (participe passé des verbes en *ir*).
   À partir d'un adjectif de couleur :
   – blanchi, bleui, blondi, bruni, jauni, noirci, rougi, roussi, verdi…

2. Avec les suffixes *-aud* ou *-eau*.
   À partir d'un adjectif de couleur :
   – noiraud, rougeaud…
   – rousseau.

3. Avec le suffixe –*et*.
À partir d'un adjectif de couleur :
– brunet, jaunet, blondinet…

4. Avec le suffixe -*eux*.
À partir d'un nom :
– cireux, crémeux, érugineux, fuligineux, laiteux, ocreux, rubigineux, vineux…

5 Avec le suffixe péjoratif -*asse*.
À partir d'un adjectif de couleur :
– blondasse, jaunasse…

6. Avec le suffixe -*é*.
a) À partir d'un adjectif de couleur :
– bleuté, grisé…
– pourpré, rosé…
b) À partir d'un nom :
– ambré, ardoisé, argenté, azuré, bistré, bronzé, carminé, carné, cendré, chamoisé, cuivré, doré, mordoré, ocré, orangé, paillé, plombé, safrané, saumoné…

7. Avec le suffixe -*in*.
a) À partir d'un adjectif de couleur :
– blondin, incarnadin, rouquin…
– pourprin…
b) À partir d'un nom :
– argentin, cinabarin, citrin, colombin, corallin, ivoirin, opalin, purpurin, sanguin, smaragdin, turquin…
– zinzolin.

8. Avec le suffixe -*acé*.
a) À partir d'un adjectif de couleur :
– rosacé, violacé…
b) À partir d'un nom :
– olivacé, purpuracé, ochracé…

9. Avec le suffixe -*âtre*.
a) À partir d'un adjectif de couleur :

– blanchâtre, bleuâtre, brunâtre, grisâtre, jaunâtre, noirâtre, rougeâtre, roussâtre, verdâtre, violâtre…
– rosâtre…
b) À partir d'un nom :
– olivâtre…

C. Exceptions et cas particuliers

1. Exceptions.

Il s'agit de quatre noms, d'abord employés comme adjectifs, puis devenus des adjectifs de couleur. C'est donc des exceptions au groupe suivant :

– écarlate, mauve, pourpre, rose
des tissus écarlates, mauves, pourpres, roses.

2. Cas particuliers.

Il s'agit de cinq adjectifs, d'origine particulière. Ils suivent la règle d'accord :

– châtain, grège, écru, violet, violine
des cheveux châtains ; des lainages grèges ; une toile écrue ;
des tricots violets ; des écharpes violines.

II. Noms employés comme adjectifs

Il s'agit de noms de choses choisies pour leur couleur. Ils sont employés en apposition et considérés comme des adjectifs mais **ils restent toujours invariables** ; ils se rapportent en fait au syntagme *de la couleur de la chose* : *des chemises cyclamen* est mis pour *des chemises de la couleur cyclamen*.

A. Noms de plantes

– abricot, acajou, amande, amarante, aubergine, café, cannelle, cerise, citron, cyclamen, ébène, fraise, framboise, fuchsia, garance, grenadine, groseille, indigo, jonquille, lilas, marron, moutarde, noisette, olive, orange, paille, pêche, pistache, pivoine, ponceau, safran, tabac, tilleul, pervenche, violette…

B. Noms divers

– ambre, anthracite, ardoise, argent, azur, bistre, bitume, bordeaux, brique, bronze, carmin, chair, chamois, champagne, chocolat,

cinabre, corail, crème, cuivre, émeraude, feu, filasse, grenat, havane, ivoire, marine, mastic, minium, ocre, opale, or, outremer, parme, pie, rouille, rubis, sable, saumon, sépia, tango, turquoise, vermillon...

C. Exceptions

Il s'agit de quelques adjectifs qualifiant exclusivement une couleur mais sans noms correspondants et restant toutefois invariables. C'est leur origine qui était un nom propre ou commun.

– auburn, céladon, cyan, isabelle, kaki, magenta, nacarat.

des cheveux auburn ; des vases céladon ; des assiettes cyan ; des chevaux isabelle ; des uniformes kaki ; des rubans magenta ; des velours nacarat.

III. Les locutions composées

Il s'agit de locutions employées comme adjectifs et composées de plusieurs mots. Elles sont toujours invariables.

A. Les adjectifs composés

Ils sont composés de deux adjectifs de couleur et séparés par un trait d'union :

une veste bleu-vert ; des costumes bleu-vert.

B. Les adjectifs coordonnés ou juxtaposés

Il s'agit de locutions composées d'adjectifs de couleur (ou de mot pris comme tels) sans trait d'union et sans virgule :

une eau vert et bleu ; des mers vert et bleu ; des feuilles mortes marron et jaune ; une cocarde bleu blanc rouge ; des drapeaux bleu blanc rouge.

C. Les locutions adjectives

Il s'agit de locutions composées de deux mots : le premier est un adjectif de couleur (ou un mot pris comme tel) ; le second est un adjectif ou un nom caractérisant le premier. Il n'y a jamais de trait d'union.

– bleu azur, bleu ciel, bleu clair, bleu foncé, bleu marine, bleu nuit, bleu outremer, bleu pétrole..., gris fer, gris souris, gris perle, gris anthracite..., vert bouteille, vert émeraude, vert empire, vert pistache, vert wagon..., orange foncé ; marron clair ; fraise écrasée...

un uniforme bleu marine ; des uniformes bleu marine ;
un meuble marron clair ; des meubles marron clair.

D. Locutions composées de mots divers employés au figuré

1. Normalement sans trait d'union :
   – café au lait, coquille d'œuf, poivre et sel, terre de Sienne…

2. Avec trait d'union, exceptions consacrées par l'usage :
   – feuille-morte, beurre-frais, stil-de-grain, vert-de-gris…

3. Avec ou sans trait d'union, selon les dictionnaires :
   – gorge-de-pigeon, gris-de-lin, lie-de-vin, tête-de-nègre, ventre-de-biche…

4. Exception. Une seule :
   – vert-de-grisé ; cet adjectif s'accorde. La qualité d'adjectif dérivé l'a emporté sur la qualité d'adjectif composé : *des statuettes vert-de-grisées*.

E. Remarques

1. Sur les adjectifs composés et locutions adjectives.

La locution adjective (sans trait d'union) *bleu vert* désigne un bleu pouvant dans certaines circonstances tirer sur le vert, mais la couleur de base est toujours le bleu ; on dirait de même *bleu clair*, *bleu foncé*… Cette locution ne peut pas être synonyme de *vert bleu*, locution dans laquelle la couleur de base est le vert. Il y a donc une différence avec l'adjectif composé (avec trait d'union) *bleu-vert*, synonyme de *vert-bleu*, désignant une couleur intermédiaire entre le bleu et le vert.

2. Sur les adjectifs coordonnés et juxtaposés.

– *L'enfant jouait avec trois cubes, bleu, blanc, rouge,* c'est-à-dire que l'un était bleu, un autre blanc, un autre rouge.

– *L'enfant jouait avec un drapeau bleu blanc rouge* ; le drapeau portait les trois couleurs.

La virgule, dans le premier cas, indique sans équivoque que les couleurs se rapportent à des unités séparées.

– *L'enfant jouait avec des billes, bleues, blanches, rouges*, c'est-à-dire que les unes étaient bleues, d'autres blanches, d'autres rouges. Ici encore, la virgule fait la différence et permet l'accord.

– *Le directeur portait des cravates vert et gris*, c'est-à-dire que chaque cravate avait une partie verte et une partie grise.

– *Le directeur portait des cravates vertes et grises*, c'est-à-dire que les unes étaient entièrement vertes et les autres entièrement grises.
– *Le directeur portait des cravates orange et marron.* Ici, l'expression est imprécise puisque les noms employés comme adjectifs restent invariables dans les deux cas. Il faudra donc utiliser une périphrase pour préciser sa pensée.

Les noms des couleurs

Les expressions – noms, adjectifs, locutions – désignant une couleur, employées comme noms et non plus comme adjectifs, sont toujours du masculin et prennent la marque du pluriel :
– le bleu, les bleus, les bleus ciel, les bleus clairs, les bleus-verts, mais les bleus vert (les bleux tirant sur le vert) ;
– un orange vif, des oranges vifs ; un marron tirant vers le brun ; des marrons foncés ;
– le poivre et sel de ses cheveux lui allait bien ; le lie-de-vin était trop foncé ; le gorge-de-pigeon était peu naturel.

Pour ces dernières locutions, rien n'empêche de les employer au pluriel même si l'on ne les trouve pas souvent dans la littérature. (*À suivre**.)

Philippe Lasserre

---

* Cet article, issu d'une conférence pour la délégation de Bordeaux, se prolonge sur une dizaine de pages (au format de la revue) par de nombreuses notes sur les couleurs. Nous les publierons donc sur plusieurs numéros.

Article contracté
dans les noms propres

J'ai reçu une demande de renseignement ainsi formulée : « *Dans notre département nous avons des villages tels que "LES ISLETTES", "LES SOUHESMES", "LES MONTHAIRONS"… Je suis secrétaire d'un club sportif et dans certains rapports j'écris : le club de Les Islettes ou nous irons à Les Souhesmes. On prétend que je devrais écrire : "le club des Islettes" ou bien "nous irons aux Souhesmes". Pouvez-vous me dire qui a raison ?* »

Voici ma réponse : Votre question est intéressante, car il est bon d'appeler l'attention sur une pratique fautive qui se répand.
L'usage veut que l'on utilise l'article contracté au(x) ou du ou des devant un nom de commune ou de ville qui comporte l'article défini le ou les : J'aime la ville du Touquet, nous irons au Havre, elle a visité l'église des Essarts (en Vendée), le train arrivera à 16 h 20 à la gare du Mans… Cette manière de parler et d'écrire obéit à la règle selon laquelle l'article contracté est utilisé pour remplacer *de le*, *de les*, *à le*, *à les*. La logique veut que cette règle ne donne pas lieu à exception, et s'applique aux noms propres aussi bien qu'aux noms communs.
Il est d'ailleurs intéressant de noter que, dans le *Petit Larousse* aussi bien que dans le *Petit Robert*, ces noms sont classés à **T**ouquet, **H**avre, **E**ssarts, **M**ans, avec l'article entre parenthèses, ce qui est une indication certaine sur le principe à appliquer, même si ledit article s'écrit avec une majuscule.

Jacques Pépin

Le saviez-vous ?

Quelques expressions… à propos du beurre

Ne pas avoir inventé le fil à couper le beurre

Locution familière pour indiquer que le procédé du fil d'acier utilisé par les crémiers pour couper le beurre en motte est considéré comme trop simple pour n'avoir pas été toujours employé. Une telle invention est jugée dérisoire.
« *Il n'a pas inventé le fil à couper le beurre : il n'est pas bien malin.* » (*Le Grand Robert*.)

Du beurre dans les épinards

En France, le beurre est étroitement associé à la fortune.
« *Il a mis du beurre sur son pain, quand ce n'est pas dans ses épinards.* » (Daninos.)

Promettre plus de beurre que de pain

« *Promettre plus qu'on ne peut tenir.* » (Littré.)

Œil au beurre noir

Œil poché, entouré d'une ecchymose.
« *Son œil au beurre noir lui faisait un peu mal, mais est-ce que la souffrance physique a jamais empêché le bonheur ?* » (R. Queneau.)

Faire son beurre

Faire des profits, gagner beaucoup d'argent ; l'expression est assez péjorative.
« *X… ne m'inspirerait pas le quart de la mésestime que je ressens à le voir faire son beurre, s'il ne se disait chrétien et s'il n'en vivait.* » (F. Mauriac.)

Fondre comme du beurre

Avoir très chaud.
« *Il faudrait se résoudre à fondre comme du beurre, n'était un petit vent frais.* » (Racine.)

Jean Tribouillard

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

Noms propres, noms communs…

Certains usagers de la langue française ont manifestement du mal à accepter qu'un nom propre géographique devienne un nom commun… Pourtant, ils ont tort d'écrire, en maintenant une ou des majuscules fautives : « boire du Côtes-du-Rhône », « acheter du Champagne », « raffoler du Camembert et du Saint-Paulin »…

Les noms de produits (vins, fromages, tabacs, huîtres, etc.) issus par métonymie de noms propres géographiques sont des noms communs, et par conséquent ont une minuscule à l'initiale : manger du pithiviers, fumer du saint-claude et du maryland, boire du sancerre et du sauternes, acheter des marennes, des cancales, commander un côtes-du-rhône **(même précédé d'un déterminant au singulier, *côtes* est au pluriel : le nom commun composé est une ellipse pour dire « un vin, produit dans les Côtes du Rhône », « une bouteille de vin des Côtes du Rhône »),** coudre du tulle, servir du brie et du cantal**…**

En revanche, on maintient bien la majuscule quand les noms propres restent des… noms propres : du fromage de Cantal, de grands vins de Bordeaux, du tabac de Virginie, des huîtres de Cancale**…**

* * *

Les gentilés, ou ethnonymes, s'écrivent naturellement avec une majuscule en leur emploi de substantifs désignant les natifs et – ou – les habitants d'un quelconque lieu de la planète : des Italiennes, les Versaillais, un Sud-Coréen, les Allemands, une Eurasienne, des Niçois, des Alsaciens, des Suisses romands, des Canadiens français, des Asiatiques, des Amérindiens, des Albanaises, les Anglo-Saxons, des

Vendéens, des Franco-Espagnols, deux Auvergnates, une Albigeoise, des Nordistes, une Néo-Zélandaise…

Si les gentilés restent bien des noms propres dans des tournures telles que : C'est un Français qui est champion du monde de slalom. C'était un Espagnol natif de Cadix, **il n'est pas contestable que ces termes deviennent des adjectifs attributs, donc sans majuscule, lorsque l'on dit ou écrit :** Elle était polonaise par sa mère et mexicaine par son père…

Très logiquement, parce qu'il y a une différence de signification, on met une minuscule à certains gentilés : albigeois **(= non pas natifs ou habitants d'Albi, mais hérétiques cathares),** versaillais **(= non pas natifs ou habitants de Versailles, mais partisans de l'Assemblée conservatrice installée à Versailles et ennemis de la Commune de Paris, en 1871),** vendéens **(= non pas natifs ou habitants de la Vendée, mais royalistes),** nordistes **et** sudistes **(= lors de la guerre de Sécession)…**

* * *

On écrit normalement les noms communs avec une minuscule initiale. Mais il arrive que des auteurs veuillent transgresser cette règle au profit des mots qu'ils entendent faire ressortir. Quelques noms communs sont ainsi bénéficiaires de la majuscule dans les ouvrages traitant de la matière qu'ils désignent. Ce sont notamment les noms des grandes divisions du règne animal ou végétal : les Cœlentérés, les Renonculacées, **et ceux des ères géologiques :** le Paléolithique, l'âge du Bronze… **Mais, dans les textes non spécialisés, la minuscule est toujours la norme, et est bien préférable. Car, quand on commence à mettre des majuscules, on ne sait plus où ça s'arrêtera…**

Jean-Pierre Colignon

Courrier des internautes

Question : *Qu'en est-il exactement du verbe* **solutionner** *? Son emploi est-il reconnu ?*

Réponse : **Il trouve des défenseurs qui veulent le justifier par ces arguments : « Il est régulièrement construit sur *solution* et ne peut donc pas être considéré comme barbarisme ; il n'est pas plus laid qu'*auditionner* qui s'est imposé ; il n'a pas le même sens que *résoudre*, qui est plutôt du domaine des sciences et signifie "apporter une solution à un problème scientifique", alors que *solutionner* a le sens plus général de "donner une réponse ou un remède à une difficulté". »**
Hanse, Bordas, Robert, le *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, de Larousse, estiment que c'est un doublet inutile, qu'il appartient au langage oral familier, et que son succès est essentiellement dû à l'ignorance d'un grand nombre de personnes de la conjugaison de résoudre, seul acceptable dans la langue soutenue. Le Dicomoche, *dictionnaire des mots français les plus moches, ne l'épargne pas : « *Une des plus belles réussites du causer moche de ces dernières années. Le long* solutionner *fait bien plus sérieux que le court* résoudre*, du moins dans l'esprit de ceux qui l'utilisent avec une componction pleine d'assurance. Avantage certain : c'est un verbe du premier groupe, donc facile à conjuguer. "Faut-il que je solutionne ?" est plus facile à trouver que "faut-il que je résolve ?". Avec de tels néologismes, on va arriver à* solutionnement*,* solutionnementer*,* solutionnementationner*, etc. On peut aussi imaginer* dissolutionner *(pour* dissoudre*),* absolutionner*,* conclusionner*…* »**

Jacques Pépin

---

* à consulter sur internet : www.dicomoche.net/.



ESPACE
DE MAUVAISE HUMEUR

Par Jean BRUA

Comment actez-vous ?

« Agir », « exécuter », « commencer », « faire ». Mais encore : « achever », « conclure », « terminer », « réaliser », « opérer », « établir »...

Voilà déjà dix verbes (on peut en trouver au moins le double) que le néologisme « acter » prétend remplacer à lui tout seul, en écrasant – exprès ! – les nuances dont notre langue offre une si riche palette.

Ce nouveau tic de langage donne froid dans le dos quand on pense à la « promotion dictionnaire » qui pourrait s'ensuivre, ainsi qu'il est advenu d'autres horreurs comme « nominé », « évident » ou « traçabilité ».

En une question comme en cent : dans un an, dans un mois, l'ironie affichée par les exemples ci-contre sera-t-elle perçue ailleurs que dans ces pages ?









Carpettes anglaises[1]

Martine Aubry prend son *care*, son car ou son quart ?

Philippe de Saint Robert a rassemblé, le 15 décembre 2010, l'académie de la Carpette anglaise[2] au Grenadier de la gare d'Austerlitz pour une nouvelle campagne.

Mme Martine Aubry a, sans primaire, été reconnue, au premier tour de scrutin, par 9 voix contre 1, (in)digne de recevoir le 12e prix de la Carpette anglaise. Mme Aubry, premier secrétaire du Parti socialiste, et ses conseillers en communication se sont illustrés en ne prenant pas le... soin de synthétiser leur programme en utilisant des mots français. « *Care* » et « *What would Jaurès do ?* » constituent les objets du forfait linguistique.

La phrase « *Il n'y a aucune ambiguïté : la seule langue de travail possible* [dans l'armée] *est l'anglais* » a valu au général Charpentier, commandant des forces terrestres françaises, une voix. La « Grande Muette » devrait le rester !

1. La Carpette anglaise, prix d'indignité civique, est attribuée à un membre des « élites françaises » qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France au détriment de la langue française. Anne Cublier, Paul-Marie Coûteaux, Yves Frémion, Alain Gourdon et Dominique Noguez sont membres de cette académie.
2. Association pour la sauvegarde et l'expansion de la langue française (Asselaf), Avenir de la langue française (ALF), Cercle littéraire des écrivains cheminots (CLEC), Défense de la langue française (DLF) et Le Droit de comprendre (DDC).

Le prix spécial à titre étranger a été décerné au premier tour de scrutin à M. Paul Kagamé, président du Rwanda, pour avoir imposé dans son pays le passage du français à l'anglais comme langue de l'enseignement.

Marc Favre d'Échallens

Mutations

Des enseignes répandues en France comme *Carrefour Market*, *Auchan City* ou mieux *Daily Monop* mériteraient bien le prix de la « Carpette anglaise » que décerne le jury présidé par Philippe de Saint Robert, si certaines personnes ou entreprises ne faisaient encore mieux. En revanche, une autre enseigne, moins répandue, qui se cantonne dans les régions de l'Ouest, et qui porte le nom d'un personnage récurrent dans les ouvrages de science-fiction, *Le Mutant*, mériterait, elle, le grand prix du « Dais français », pour son slogan : « *Le Mutant*, le vrai discompte français ». Certes, *discompte* est une traduction peut-être un peu trop littérale et approximative de « discount », mais, enfin, l'effort est beau et vaut un coup de chapeau.
Il serait donc souhaitable que les autres « shops » redeviennent des échoppes et en prennent de la graine, et qu'à l'instar du Mutant elles fassent leur mutation. Le *Carrefour Market* deviendrait Le Marché du carrefour, *Auchan City* La Cité aux champs (ce qui ferait bien plaisir à Henri Monnier) et le *Daily Monop* le Mon homme du Jour (ce qui ferait bien plaisir à Mistinguett). On ne ferait plus de « shopping », on irait choper. Il paraît que ça se dit déjà dans certains cantons.

Bernard Leconte

Avoir et Être

Depuis quelques mois, ce poème circule anonymement sur l'internet. Il s'agit d'une chanson* d'Yves Duteil, qui nous a autorisés à la reproduire pour les lecteurs de *DLF*.

Loin des vieux livres de grammaire,
Écoutez comment un beau soir,
Ma mère m'enseigna les mystères
Du verbe *Être* et du verbe *Avoir*.

Parmi mes meilleurs auxiliaires,
Il est deux verbes originaux.
Avoir et *Être* étaient deux frères
Que j'ai connus dès le berceau.

Bien qu'opposés de caractère,
On pouvait les croire jumeaux,
Tant leur histoire est singulière.
Mais ces deux frères étaient rivaux.

Ce qu'*Avoir* aurait voulu être
Être voulait toujours l'avoir.
À ne vouloir ni dieu ni maître,
Le verbe *Être* s'est fait avoir.

Son frère *Avoir* était en banque
Et faisait un grand numéro,
Alors qu'*Être*, toujours en manque,
Souffrait beaucoup dans son ego.

Pendant qu'*Être* apprenait à lire
Et faisait ses humanités,
De son côté sans rien lui dire
Avoir apprenait à compter.

Et il amassait des fortunes
En avoirs, en liquidités,
Pendant qu'*Être*, un peu dans la lune,
S'était laissé déposséder.

Avoir était ostentatoire
Lorsqu'il se montrait généreux,
Être en revanche, et c'est notoire,
Est bien souvent présomptueux.

Avoir voyage en classe affaires.
Il met tous ses titres à l'abri.
Alors qu'*Être* est plus débonnaire,
Il ne gardera rien pour lui.

Sa richesse est tout intérieure,
Ce sont les choses de l'esprit.
Le verbe *Être* est tout en pudeur,
Et sa noblesse est à ce prix.

Un jour, à force de chimères
Pour parvenir à un accord,
Entre verbes ça peut se faire,
Ils conjuguèrent leurs efforts.

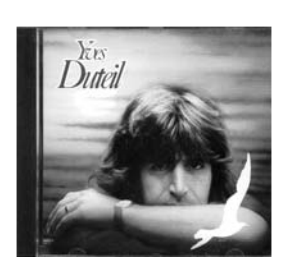
Et pour ne pas perdre la face
Au milieu des mots rassemblés,
Ils se sont réparti les tâches
Pour enfin se réconcilier.

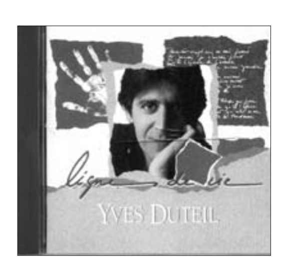
Le verbe *Avoir* a besoin d'*Être*
Parce qu'être, c'est exister.
Le verbe *Être* a besoin d'avoirs
Pour enrichir ses bons côtés.

Et, de palabres interminables
En arguties alambiquées,
Nos deux frères inséparables
Ont pu être et avoir été.

---

* Elle figure sur les disques *Sans attendre* (2001) et *Yves Duteil chante les enfants* (2002), publiés par les Éditions de l'Écritoire. On peut aussi en écouter un extrait sur le site : www.yvesduteil.com, à la rubrique « Discographie ».











Parlons du français



Le dernier numéro de *L'Atelier du roman* (Flammarion, septembre 2010, 240 p., 15 €), revue trimestrielle de très haute volée, présente une analyse de la situation actuelle de notre langue, confrontée aux nouvelles données économiques, technologiques, sociales et sociologiques. Autant le dire : le tableau (figuratif !) tient plus du ciel d'orage strié d'éclairs menaçants que du paisible et magnifique arc-en-ciel. Le français est menacé, en danger. À cause de l'invasion de plus en plus totalitaire de l'anglais et aussi de la prise de pouvoir des nouveaux supports de communication, SMS en tête.
Ce recueil de textes sur la langue, dus à des auteurs divers, de France et de l'étranger, nous procure d'intenses consolations. Beaucoup de verve, d'invention, de compétence et de sincérité mises au service de la défense active et pleine, bourrée à craquer de **talent**, de ce langage qui ne doit pas devenir un simple outil de communication.
La langue française, mais aussi les autres, y compris l'anglais, doivent idéalement demeurer des vecteurs d'une civilisation, qui donne une âme, une spécificité à un ensemble de citoyens. J'allais écrire « à une nation »...

On remarquera que les tenants de l'anglais ont aussi toutes les raisons de se mobiliser : le mélange du langage de la finance, de l'économie et de la publicité, qui sévit partout et qu'on appellera, au choix, *globish* ou *Wall Street English*, les désespère, autant que nous le massacre de la langue française par tant de béotiens qui peuplent les univers politique, médiatique, économico-financier, voire académique ! Certains linguistes d'opérette sont épinglés dans cette livraison : comme Pierre Encrevé, qui, avec Michel Rocard, organisa

le putsch raté de la réforme orthographique refusée par des Français qui ne sont pas tous des veaux ! Philippe de Saint Robert, un des fers de lance de cette résistance il y a vingt ans, rappelle avec pertinence cet épisode tragicomique de l'histoire de la langue française en butte aux délires de certains.
On ne peut citer toutes ces belles plumes, mais les textes, de longueurs diverses, nous offrent un florilège chatoyant de déclarations d'amour à notre langage (la forme et le fond), qui sont parfois des cris de révolte. Comme cet « Appel de *L'Atelier* », éloquent et percutant, qui résume tout l'esprit de cette entreprise de salut public et privé. Ensemble, savourons la mise en abyme de François Taillandier : sa propre sélection de textes (de Montaigne et Charles d'Orléans jusqu'à Brassens et même... Renaud !) ; l'analyse et l'intelligente apologie du subjonctif, en voie de disparition, par Mehdi Clément ; la colère de Dominique Noguez, qui entonne une litanie composée des trahisons politiques et européennes ; la mise en garde de Pierre Jourde face à la prédominance sans partage du langage « cool »...

J'espère l'indulgence et le pardon de la majorité des auteurs, non cités ici. Il s'agit d'un ouvrage collectif, plus que recommandable : indispensable... Avec peut-être tout de même une mention spéciale pour la contribution éblouissante de Belinda Cannone, qui, après un petit panorama historique du français, exprime son attachement à sa singularité inimitable, sans culte amer de la nostalgie, et son refus d'un monde unilingue. Un univers qui serait devenu totalement formaté, victime, avec l'ensemble de ses habitants, de la profusion techno-marchande généralisée et indifférenciée, et du grand équarrissage de nos différences et de nos nuances par la méga-hydre publicitaire. La langue n'est pas fasciste* (!) : elle est belle, généreuse, riche et subtile : nous y habitons... Et il est bon d'en parler et de l'écrire. Bravo pour cette splendide brochure.

Christian Nauwelaers

---

* Allusion à *La langue est-elle fasciste ?*, d'Hélène Merlin-Kajman.

À quelques dames
du (participe) passé

Aux innombrables victimes de l'accord du participe passé, nous offrons cet hommage posthume. Au cas où il y aurait des survivants, et où ils désireraient se préparer à de nouveaux affrontements, nous leur conseillons vivement, après la lecture de ce texte abominable, de se plonger dans l'étude du *Dictionnaire des difficultés de la langue française* d'Adolphe V. Thomas, à la rubrique « Participe passé (accord du) »…

Certaines d'entre elles étaient venues de loin, et, pour ce faire, avaient dû se lever tôt. Les épreuves que j'avais concoctées pour elles me semblaient en outre irrémissiblement ardues. Cependant, nombre de dames s'étaient complu à y participer, quelque incongrues qu'eussent pu paraître les tournures abstruses dont j'aimais parsemer mes écrits. Elles s'étaient ri, disaient-elles, de mes pièges, et s'étaient jouées des chausse-trap(p)es traîtreusement disséminées par mes soins, mais n'avaient pas douté un seul instant que je les attendisse au tournant.

Elles s'étaient pourtant réjouies de me revoir, et d'aucunes, même, s'étaient arrogé le droit de poser, sur ma joue glabre, une bise songeuse. J'avoue que des hommages de ce genre, j'en ai beaucoup reçu, et quand bien même mes admiratrices ne se fussent pas laissé séduire, elles ne se fussent pas davantage offusquées de me voir les leur rendre. Et grâce peut-être aux obstacles que je leur ai donné à vaincre, aux innombrables difficultés qui se sont succédé dans mes textes, et à ces extravagantes orthographes qu'elles ont cru, parfois, être fausses, et face auxquelles elles se fussent, si elles l'eussent osé, insurgées, les satisfactions que ces épreuves leur ont values leur ont

donné une idée d'elles-mêmes plus conforme à leur véritable rang dans la dynastie des orfèvres de la syntaxe.
Ces vraies athlètes que j'ai vues souffrir, et que, quoi qu'on pense, je n'ai jamais entendues me maudire, le peu de science que je leur ai léguée en a fait des championnes... Du moins pour la plupart. Mais que les quelques-unes que le hasard, et surtout la malchance, aurait empêchées de le devenir, me fassent l'amitié de s'en consoler. L'essentiel n'était-il pas qu'elles eussent... participé ?

Michel Courot

Aux journalistes

Qui est maire ?...
(ou de l'importance d'une virgule)

1° Jérôme Guillemet a été directeur du cabinet de François Lavasse, ministre des Finances, et maire d'Issy-sous-le-Buisson.

2° Jérôme Guillemet a été directeur du cabinet de François Lavasse, ministre des Finances et maire d'Issy-sous-le-Buisson.

Qui est maire d'Issy-sous-le-Buisson ?
Avec la seconde virgule (première phrase), c'est Jérôme Guillemet ; sans la seconde virgule (deuxième phrase), c'est François Lavasse.

Cette différence de ponctuation, pourtant simple, reflétant une différence de signification échappe néanmoins, semble-t-il, à nombre de journalistes, entre autres…

Jean-Pierre Colignon

Les mots du placard

N’ayant pas été autorisée par le ministère de la Justice à pénétrer dans une prison, j’utilise, pour écrire ce texte, les entretiens que j’ai eus avec des avocats pénalistes et les lettres que les détenus leur ont adressées.

D’abord, une bonne nouvelle pour DLF : on parle français dans les prisons, même si un grand nombre d’étrangers y sont incarcérés. Mais ce français est, par nécessité, en vase clos. Les mots à la mode y entrent lentement, au rythme de chaque nouvelle arrivée. Ce sont les anciens détenus qui ont voix au chapitre. Ne soyons donc pas surpris que l’on entende encore des « génial ! » ou des « super ! » admiratifs, plus que des « cool ! ». Les emprunts à l’anglais y sont moins fréquents que dans le monde libre. Vous voilà rassurés !

Les niveaux de langue sont très variables, car toutes les classes sociales, presque toutes les formations intellectuelles se rencontrent en zonzon. Notez que l’usage de ce mot et celui de placard sont les plus fréquents chez les détenus, comme s’ils cherchaient à atténuer la dureté de leur peine par des termes quelque peu enfantins. On pense aussi à l’école quand on apprend qu’un supplément que l’on s’offre pour compléter l’ordinaire (du chocolat, de la sauce tomate, du dentifrice, par exemple), c’est une cantine. Cantiner, c’est donc s’acheter un petit plaisir. Et les plats qui sont servis aux détenus sont des gamelles. Vieille tradition des prisons du XIXe siècle qui utilisaient, comme pour les soldats, des récipients métalliques pour servir la nourriture. Ces gamelles sont pourtant maintenant des assiettes. Pour se faire passer des objets interdits par le règlement, ils utilisent des yoyos et risquent de prendre plusieurs jours de mitard pour un yoyo. Ce sont de longues ficelles qu’ils font descendre par la fenêtre jusqu’à l’étage au-dessous, pour envoyer le cadeau qu’ils destinent à un copain. Quand celui-ci l’a décroché, la ficelle remonte, tel un yoyo.

DOSSIER

On reconnaît tout de même les spécialistes de la cambriole à l'emploi du terme bricard pour désigner un surveillant, car c'est lui qui a les clés de la serrure (la célébrité de la marque remonte à bien des années). Vous me comprendrez donc bien maintenant si je vous dis : « Le bricard m'a collé au mitard pour un yoyo avec une gamelle : c'était seulement pour cantiner. »

Mais, bien sûr, tout détenu n'a qu'une idée en tête : devenir sortant. Quelle déception pour lui, donc, quand il espérait recevoir une visite et qu'il a un parloir fantôme ! Fantôme est utilisé comme adjectif pour qualifier tout ce qui n'existe pas. Les prisons sont donc peuplées de fantômes, mais rarement de ceux qui ont subi les crimes commis par les détenus ; si le remords ne fait pas partie de son vocabulaire, le détenu souffre de son isolement ; c'est pourquoi certains d'entre eux ont tendance à cachetonner, c'est-à-dire à abuser des cachets, des médicaments – tendance qui se retrouve chez bien des hommes libres.

Enfin, nous regrettons souvent qu'aujourd'hui notre correspondance se limite à des SMS ou à des courriels succincts. Sachez que, grâce à l'interdiction des téléphones et des ordinateurs en zonzon, les détenus écrivent des lettres – de vraies lettres – à leurs juges pour clamer leur innocence, à leurs avocats pour leur suggérer des arguments de défense et à leurs proches pour atténuer leur solitude. L'enseignement qu'ils ont reçu étant de niveau très variable, leur orthographe, leur syntaxe, leur vocabulaire, leur style le sont aussi. Cependant, ces lettres ont un point commun : elles sont rédigées de façon conventionnelle, protocolaire même parfois. Les règles de l'épître sont sauves : lieu, date, formule d'introduction, de politesse. Des paragraphes, des majuscules, de la ponctuation ; ce sont des expressions écrites soignées et longuement pensées. Elles sont manuscrites. En voici deux exemples :

> « *Chère Maître,*
>
> *Un séjour à l'hôpital pour examens m'a empêché de répondre à votre courrier plus rapidement : vous voudrez bien m'excuser.*

DOSSIER

Les conclusions des deux experts, certainement très compétents dans leur domaine, ne m'étonnent guère, compte tenu de leur culture générale et même spirituelle. La teneur de leurs rapports est sans importance car c'est ce que j'en fais qui compte, comment je le ressens, comment je le vis et comment je le diffuse dans mon environnement. Et c'est là que commence la perversion ! Je n'ai aucun ressentiment envers eux, ils ont fait ce qu'on leur demandait de faire, en un mot « leur boulot ».
Il faudra quand même qu'un jour on m'explique comment on peut avoir du remords d'un acte que l'on n'a pas commis. Car c'est bien d'un viol qu'il s'agit, ou alors je n'ai rien compris, ce qui est toujours possible. Pourquoi aussi sont-ils informés de ma condamnation au préalable, et ne peuvent-ils apprécier les qualités ou les défauts du condamné sans a priori ?
[…] *Je me range derrière la devise de Guillaume d'Orange :* « Rien ne sert d'espérer pour entreprendre, et de réussir pour persévérer ». *Je regrette bien évidemment d'avoir été l'élément perturbateur de la vie de Marie et de Catherine, mais je ne suis pas le seul, loin de là. Alors, hauts les cœurs, chère Maître, le champ de la vie est infini pour celui qui recherche l'absolu.*
Sentiments les meilleurs. »

Cette lettre a été écrite par un condamné, âgé de 70 ans, violeur d'enfants.

« *Chère Madame XXX,*

Comment-aller vous ? Moi sava je comence a mi fair isi meme si j'ai beaucoup envi de sortir comencer mon aprentissage et me reinserer et de prendre le droit chemin.
Je ne comprends pas pourquoi ils ne veulent pas accepter nos demandes de mise en liberter jusqua mon jugment, jusqua maintenant ont en a fais 3 et les 3 on été refuser je comense

DOSSIER

a me dir que c'est bon que je ne sortira plus avant 1 ou 2 ans. Il y a des detenus isi qui mon dit que pour une afaire comme la miene comme sa passe a la cour d'assise Bon c'est minimum 5 ans je c'est pas si je doit y croire ou pas mais je pense que c'est la verité et sa me fait beaucoup peur.
Madame XXX, je voudrais bien vous revoir pour discuter de tout sa car je vous fais beaucoup confianse et que je sais que vous fête se que vous pouver pour moi, me sortir d'isi.
Merci beaucoup, A Bientôt, au revoir. »

Lettre écrite par un violeur particulièrement cruel, de 18 ans, agissant en bande, lors de son incarcération préventive.

La finalité de la détention pénitentiaire en France semble avoir toujours été double depuis la fin du XVIIIe siècle : l'isolement, pour préserver la société d'autres crimes, et la rédemption du criminel. N'oublions pas que l'enseignement en milieu pénitentiaire permet de faire de nets progrès contre l'illettrisme. La bibliothèque de la prison est un lieu apprécié et recherché.

Comment un homme qui n'a en tête aucune structure grammaticale solide, qui dispose d'un champ lexical réduit, peut-il se justifier, s'il est innocent, ou essayer de se faire comprendre, s'il est coupable ? Son seul outil, sa seule arme, quand la porte du placard se referme sur lui, c'est pourtant la langue française.

Françoise de Oliveira

NDLR : Signalons la publication du *Dictionnaire des mots des flics et des voyous*, de Philippe Normand (Balland, 2010, 448 p., 26 €).

Jacqueline de Romilly, mon amie



Alors membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Mme de Romilly avait accepté, dès 1978, de figurer dans le comité d'honneur de DLF. Nous avons demandé à Georges Memmi, écrivain, membre de Défense de la langue française et grand ami de Jacqueline de Romilly, de nous parler d'elle.

Notre première rencontre fut des plus banales. En 1985, je fus invité à Perpignan à la remise du prix Méditerranée. Une dame aux cheveux blancs, membre du jury, me murmura à l'oreille qu'elle avait voté pour mon livre *et qu'elle avait pleuré en lisant les pages où je parlais de ma mère.* De cette scène je n'avais gardé, durant les jours qui suivirent, qu'un souvenir agréable, rien de plus.

Mais, une semaine plus tard, je reçus une lettre manuscrite à en-tête du Collège de France par laquelle Mme le professeur Jacqueline de Romilly m'invitait à venir boire une tasse de thé chez elle, à condition, précisait-elle, avec cette malice dont j'apprendrais qu'elle était un des traits les plus inattendus et les plus attachants de son caractère, « *que la rencontre avec une vieille dame ne vous rebute pas* ». C'est cette lettre qui marqua le début de ce qui allait devenir la relation d'une vie. Je me suis donc retrouvé un après-midi face à un personnage intimidant, dans son appartement du 16e arrondissement, assis dans un fauteuil à la tapisserie décatie, entouré de murs chargés jusqu'à l'épuisement de milliers de livres usés et cornés et à l'empilement hasardeux.

Je fus reçu chaleureusement, le thé était de bonne qualité et les calissons délicieux. Notre entretien prit un tour si familier que je me demandais

en quoi les réponses que je faisais à ses questions sur ma vie, mes enfants, mes parents, mon métier et, très secondairement, sur mes projets d'écriture l'intéressaient. Je répondis avec plus de curiosité que de patience, fasciné par un regard d'un bleu si léger, aux iris si transparents que seul un miracle ne les faisait pas se diluer au contact de la lumière brute des lampes.

Mais cette dame qui m'observait, me découpant en tranches fines, échappait à mes critères habituels et à mes classifications hâtives. Ces livres, ce langage, la musique de Haendel en fond sonore, les heures qui me parurent des minutes, créèrent en moi un éclair d'intuitions, qui me fit deviner, bien avant de savoir pourquoi et comment, que j'avais beaucoup à offrir à cette femme qui m'expliquait qu'elle n'avait aucune famille, ni proche ni lointaine.

De cette rencontre, je n'ai rien à écrire de plus, sinon qu'elle fut un troublant enchantement, un merveilleux prélude. Je ne me trompais pas puisqu'il fut suivi par les presque dix mille jours que dura notre amitié, aussi merveilleuse qu'improbable.

Nous prîmes l'habitude de nous revoir toutes les semaines et de nous téléphoner tous les jours. L'immense helléniste n'était pas choquée par mon ignorance de tout ce qui touchait à la Grèce antique, et elle manifesta immédiatement la volonté d'y remédier. Lorsque j'achevais la lecture de son dernier livre, elle le commentait pour moi, m'expliquant pourquoi elle l'avait écrit, la place qu'il occuperait dans son œuvre. Pourquoi m'interrogeait-elle sur mes lectures, prenant un plaisir malin à me distribuer bonnes ou mauvaises notes ? Pourquoi m'a-t-elle lu – oui, elle-même –, Sophocle, Euripide, Homère, Protagoras et tant d'autres ? Je la revois debout sur sa terrasse d'Aix, ou assise sur un des bancs de bois abrités par les arbres de la Sainte-Victoire, mimant, gonflant sa voix ou l'adoucissant suivant les nécessités du texte. Pourquoi contrôlait-elle mes lectures avec sa voix si amicale et pourtant si redoutablement professorale ? J'ai savouré cela, je m'en suis nourri, j'ai appris, je me suis enrichi, je l'ai respectée, je l'ai admirée, je l'ai aimée, comme mentor, comme complice et amie, et je n'ai pas les mots pour le dire autrement.

En 1985, et durant toutes les années qui suivirent, je fus invité à Aix dans sa maison délabrée, dans le royaume cabossé de son jardin, aux sentiers

invraisemblables où cent fois j'ai risqué de me rompre les os. À la première heure de mon premier séjour, me prenant par la main, elle m'entraîna à travers des orties géantes et des herbes sans noms vers un arbuste chétif auquel pendait un seul fruit solaire. « *C'est une pêche de vigne*, me dit-elle. *Cet arbre est capricieux, c'est son seul fruit cette année, et je l'ai gardé pour vous.* »

Ce ne fut pas son seul cadeau, ce jour-là. Il en précédait un autre qui me fut offert avec plus de solennité et une voix qui cherchait son souffle à chaque syllabe. Un livre de 263 pages, broché, sans nom d'auteur ni d'éditeur, avec pour seul titre *Jeanne*, qui était, me dit-elle, le prénom de sa mère. Ce livre avait été imprimé à compte d'auteur en 1978, tiré à une centaine d'exemplaires numérotés et il ne serait livré au public qu'après sa mort.

N'étant pas alors de ses familiers, j'ai reçu ce livre comme une relique, craignant d'être l'objet d'une innocente méprise. Puis, je l'ai lu et relu. En m'offrant *Jeanne*, elle m'invitait dans son intimité de pupille de la nation, de jeune fille, de femme. Au-delà des frontières qui marquaient les territoires de son œuvre publique, dans un temps imprécis où elle avait été marquée par les traumatismes de la guerre et de l'antisémitisme, mais où l'avait protégée l'immense amour de sa mère, qui sut faire d'une enfance modeste et menacée un palais de tous les émerveillements.

Elle tenait de Jeanne, sa mère, l'amour du théâtre, de l'opérette, des airs populaires. Elle connaissait par cœur de grands airs d'Offenbach, et de plusieurs musiciens populaires dont elle chantait vaillamment les couplets, nullement embarrassée par les anachronismes, les parodies mythologiques des auteurs, leurs facéties.

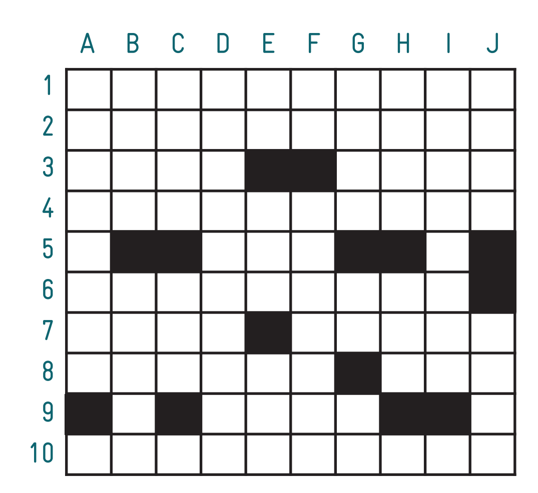
« *Elle aimait rire et faire rire... Elle était espiègle avec talent... Elle était irréductible et vaillante... Elle ne détestait pas un soupçon de provocation.* »

À un ou deux mots près, ces citations sont extraites de *Jeanne*. En parlant de sa mère, Jacqueline était-elle la victime consentante d'un mimétisme fréquent entre mère et fille ?

C'est cette Jacqueline de Romilly plus secrète qui plaît à ma nostalgie d'aujourd'hui.

Georges Memmi

Mots croisés de Melchior



1. Roche dangereuse.
2. Vite ! Un plombier !
3. Le coiffeur refuse de l'onduler.
   Ville espagnole qui a perdu la queue.
4. Travail de moine.
5. On y sent mijoter la daube.
6. Équilibre d'idées souvent instable.
7. Creux. Magnifiques ?
8. Solitaire.
   Celle des dieux est redoutable.
9. Souffleur sans boîte.
10. Les utilise-t-on toujours en Iran ?

A. Historien ami d'Auguste.

B. Cadichon. Belle tranche de poisson.

C. A perdu ses mops.
Cœur tendre qui a perdu l'équilibre.

D. Nous fatiguent et nous font tousser.

E. Épicier. A rarement des fleurs.
Pronom.

F. Paresseux qui fait le poirier.
A deux côtés égaux.

G. École célèbre pour son costume.
Tout de… Entretien des Nullards.

H. Ni connu. Pas là.

I. La pire est celle de l'âme.

J. Célèbre randonneur. Rends service.

Le français pour Pierre-Marc de Biasi

P.-M. de Biasi était l'invité d'honneur de notre déjeuner, le 25 janvier (voir p. II). Alexandre François a transcrit l'enregistrement de son discours. En voici des extraits.



Nombre de vos questions portent sur la langue française, sur la géopolitique des langues et l'envahissement par la langue anglaise. C'est une question traitée au sein de mon laboratoire au CNRS, où 200 chercheurs travaillent sur les manuscrits des œuvres littéraires, scientifiques, artistiques. En tant que directeur de ce laboratoire, je réponds à des appels d'offres européens de recherche, qui sont toujours rédigés en anglais. Nos projets doivent alors être présentés en anglais, sous peine d'inéligibilité. N'est-ce pas le rôle de l'Europe de penser à la préservation de l'allemand, de l'italien, de l'espagnol, du portugais, du français, face à la toute-puissance d'une langue qui n'est même plus l'anglais, mais un sabir de 500 mots à usage international, probablement très douloureux à entendre pour les Américains et les Britanniques ?

Plus grave, à l'intérieur même du CNRS [...], quand vous êtes un laboratoire travaillant sur des manuscrits français, on vous demande de faire toutes les présentations en anglais. Vous devez alors essayer de traduire tel sens de Flaubert en anglais pour convaincre les hiérarchies de continuer à financer vos équipes.

Tout cela n'est pas très sérieux, mais peut-être faut-il réfléchir sur la puissance qu'a prise ce sabir anglais dans notre monde. Au fond, il ressemble à ce qu'était le latin entre le IIIe siècle et le IVe siècle, quand l'Empire romain était la puissance dominant l'ensemble du monde

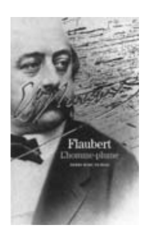
connu. Un autre empire est en train de se constituer du côté de Pékin et peut-être encore un autre. Quand le Brésil deviendra une puissance continentale de premier plan, la langue portugaise devrait faire un bond extraordinaire. Il y a 300 millions de Brésiliens et 30 millions de Portugais, ce qui fait déjà plus que les 200 millions de francophones.

Je crois qu'il faut abandonner complètement toute attitude défensive afin de prendre l'initiative, en disant : « Nous sommes européens et locuteurs d'une langue historique fondamentale, qui continue d'être la langue internationale des mathématiciens [...], etc. » Quand je fais une conférence à l'étranger, je dis vouloir la faire en français, quitte à répondre aux questions en anglais ou en italien, dans les langues que je sais parler. Il n'y a aucune raison de renoncer à la dimension internationale du français ni d'être bloqué par la puissance de cette langue impériale qu'est l'anglais actuellement. À chaque fois qu'une occasion se présente de s'exprimer à l'étranger, notamment au sujet de la culture française, il faut le faire en français. Mais si ce n'est vraiment pas possible, il faut savoir le faire dans une autre langue pour rendre au français toute sa place sur cet échiquier international compliqué, où la francophonie existe bien au-delà de l'ancien empire colonial, par exemple, en Amérique du Sud : en Argentine ou au Brésil.

Des amis de Normale Sup viennent de créer la revue bilingue *Fixxion*, en français et en anglais, portant sur la littérature contemporaine française. Puisque beaucoup d'universités américaines s'intéressent à ce thème et font leurs cours en anglais, ils ont trouvé plus astucieux d'aller à l'attaque de ces nouveaux publics à travers la possibilité d'en parler en anglais ou en français.

Par ailleurs, aux CNRS Éditions, j'ai lancé la collection « Planète libre », qui prétend donner l'équivalent de la collection de la Pléiade en qualité scientifique pour les grands textes de la francophonie, d'Afrique et des Caraïbes. On a ainsi publié la poésie complète de Senghor, mais aussi un auteur tout à fait inconnu, Jean-Joseph Rabearivelo, grand poète malgache. J'en ignorais comme vous le nom et l'œuvre jusqu'à ce qu'une jeune chercheuse me montre un manuscrit incroyable de 1932-1933, formé d'une page écrite à gauche en malgache et à droite en français. Jean-Joseph Rabearivelo est venu à la poésie et à l'écriture à travers

Voltaire, la littérature française et l'école française. On va publier l'année prochaine le tome II, regroupant son œuvre poétique sur plus de 1 000 pages ; c'est une œuvre extraordinaire, vraiment très belle.
Défendre la langue française n'est donc pas seulement défendre la langue hexagonale ; c'est aussi défendre la puissance de création de cette langue. Défendons l'histoire de notre langue dans notre périmètre géographique et géopolitique, essayons d'aller vers l'excellence de ce qu'elle doit être, mais entrons aussi en dialogue avec tous les autres français qui se parlent, et qui quelquefois dévient par rapport à notre français. Et de cette déviation peuvent résulter des fleurs absolument sublimes, de poésie, par exemple. ■



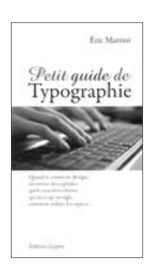




Pierre-Marc de Biasi, chercheur scientifique, artiste plasticien. Né en 1950 à Paris. Diplômes : agrégé de lettres, docteur en sémiologie. Carrière : professeur détaché au Centre national d'études et de formation pour l'enfance inadaptée (1977-1984) ; au CNRS (Centre national de la recherche scientifique) (depuis 1984), chargé de recherche, puis directeur de recherche ; directeur de programmes à l'Agence nationale de la recherche (depuis 2006) ; membre du comité de rédaction des revues *Genesis*, [...] et de *Flaubert.org* ; collaborateur du *Magazine littéraire* ; directeur de collections aux CNRS éditions, aux éditions Textuel.... Plasticien (peinture, sculpture...) ; producteur délégué et chroniqueur à France Culture (depuis 2001) ; membre du comité scientifique Cinéma de l'université Paris-VII (1998-2000) ; chargé d'enseignement à l'université Paris-VII, à Paris-IV et à l'ENS. Expert auprès du ministère de la Recherche (depuis 2006), président du conseil scientifique de l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (depuis 2009). Œuvre plastique : nombreuses expositions en France et à l'étranger ; sculptures et installations pour des commandes publiques ; films sur Flaubert, Pierre Michon... Travaux : articles sur la littérature... ; éditions critiques des œuvres de Flaubert, dont : *Trois contes*, *Madame Bovary*... Édition des manuscrits de Verlaine : *Chairs et ombres* ; autres ouvrages : *Le Papier, une aventure au quotidien*, *Gustave Flaubert, l'homme plume*, *Lexique de l'actuel* (2005), *Histoire de l'érotisme* (2007), *Flaubert, une manière spéciale de vivre* (2009, prix de la critique de l'Académie française 2010).

(Extraits du *Who's who in France 2011*.)

Nouvelles publications



PETIT GUIDE DE TYPOGRAPHIE, d'Éric Martini
Glyphe, 2010, 80 p., 12 €
Quand et comment abréger, où mettre des capitales, quels caractères choisir, qu'est-ce qu'un sigle, comment utiliser les espaces ?
Voici une réédition fort opportune, et pas seulement pour les professionnels : maintenant que tous, ou presque, nous utilisons le traitement de texte, mieux vaut respecter les règles typographiques, n'est-ce pas ? Saurez-vous trouver les erreurs dont fourmille ce petit texte ?

> *jean petit sorti de l' école Normale Supérieure , membre de l'académie Française, décoré de la légion d'Honneur s'exclama : «partez immédiatement»!(il avait mauvais caractère).*
>
> Jean Petit, sorti de l'École normale supérieure, membre de l'Académie française, décoré de la Légion d'honneur, s'exclama : « Partez immédiatement ! » (il avait mauvais caractère.)

Il y a même une bien utile comparaison entre typographies anglaise et française. Nicole Vallée

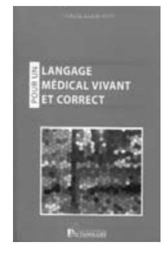


LE DICO DES MOTS RIGOLOS, d'Alfred Gilder
Glyphe, 2010, 368 p., 21 €
Et voilà que notre cher « adhérami » (bonne occasion de créer un mot-valise) s'intéresse aux mots « rigolos » de notre riche vocabulaire et entend nous faire partager sa jubilation. Bien sûr, parmi ces cinq cents mots, tous ne nous sont pas inconnus : cambrousse, gargouille, mirobolant, rafistoler… mais en savons-nous l'origine ? Et que dire de callibistris, hiérophante, fuligineux, yoyoter… ?
Au cours de cette joyeuse balade, nous allons apprendre leur véritable sens, leur origine, savourer maints exemples cocasses, citations de bons auteurs. Abracadabra, buvons un gorgeon accompagné d'une bouchée de cancoillotte, tout en débitant quelques carabistouilles en l'honneur d'un Alfred qui n'est pas louftingue ! Quelques illustrations amusantes, mais on peut regretter l'absence de bibliographie. N. V.

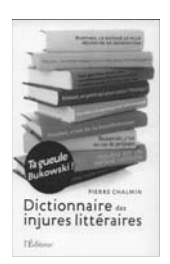


JE N'APERÇOIS QU'UN P À APERCEVOIR ET 100 AUTRES MOYENS MNÉMONIQUES POUR NE PLUS FAIRE DE FAUTES, de Jean-Pierre Colignon,
Les Éditions de l'Opportun, « Les timbrés de l'orthographe », 2010, 158 p., 11 €
Avec un brin de malhonnêteté intellectuelle – puisque le sens de cette expression s'éloigne de l'essai de Nietzsche –, on parlera de *gai savoir* en ce qui concerne ce nouvel opuscule de notre infatigable défenseur et thuriféraire du français, l'indispensable Jean-Pierre Colignon, auteur prolifique, ex-bras droit de Pivot pour les Dicos d'or, et sans doute le correcteur le plus connu de France ! Ici encore, notre savant bienveillant nous offre toutes les clés pour apprivoiser ce faux monstre, l'orthographe. Et cela donne un petit manuel infiniment instructif et agréable à lire, où la plume de l'auteur est aussi un pinceau qui

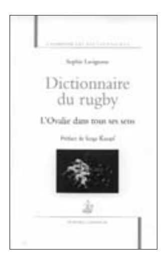
nous livre un visage jeune et séduisant de l'érudition, loin de sa réputation de vieille dame aride. Des foules de trucs et de procédés mnémoniques nous permettent de déjouer les chausse-trap(p)es les plus vicieuses qui guettent celles et ceux qui écrivent. Certaines difficultés de prononciation sont également résolues : quelle est celle d'impéritie ? À part cela, Loir et Loire (des noms propres apparaissent aussi), exaucer et exhausser, chair et chère, tripous et tripoux (un piège !), etc. n'auront plus de secrets pour vous. Ce qui est excitant, avec un recueil de ce genre, qui, évidemment, ne saurait être exhaustif, c'est qu'il aide vraiment l'usager de la langue en lui indiquant les récurrences orthographiques. Une superbe réussite. Christian Nauwelaers



POUR UN LANGAGE MÉDICAL VIVANT ET CORRECT, par le comité Clair-Dire
La Maison du dictionnaire, 2010, 172 p., 27 €
Cet ouvrage, écrit par les membres du Comité d'étude des termes médicaux français (CETMF), ne s'adresse pas à un grand public. Il contient plus de 1 000 termes médicaux, néologismes ou termes dont le sens a évolué depuis cinquante ans ; chacun est étudié avant d'être accepté avec une définition précisée, ou bien il est déconseillé ou même rejeté. Les anglicismes sont traduits ou francisés. Des commentaires et des notices expliquent les choix.
Chaque fois qu'un mot nouveau apparaît, création d'un scientifique ou terme importé, la veille terminologique doit le signaler. En effet, ce mot, d'abord peu connu, est repris par tous les moyens de diffusion de l'information. Si l'on n'intervient pas à temps, il est de plus en plus utilisé, s'installe dans le langage et finit par faire son entrée dans les dictionnaires. Or, il ne faut pas laisser les scientifiques oublier l'empreinte grecque et latine si fortement ancrée dans le langage médical ; les mots bâtis sur ces bases étymologiques sont facilement adoptés et compris dans d'autres langues ; il ne faut pas laisser les journalistes ni bien des médecins faire des traductions approximatives, installer des faux amis. Philippe Lasserre



DICTIONNAIRE DES INJURES LITTÉRAIRES, de Pierre Chalmin,
L'Éditeur, 2010, 736 p., 29 €
Pour rendre compte de ce délectable ouvrage, où se déchaînent toute la verve corrosive, l'ironie méchante, le mépris sarcastique des gens de lettres les uns envers les autres, je vous propose quelques devinettes. Qui a dit au sujet de qui ? 1. Vieillard avide se ruant à la Table sainte pour y bâfrer des honneurs. 2. Un gros bonhomme fort pacifique et très putain. 3. Ce que vous prenez pour du marbre n'est que du saindoux. 4. Inutile et incertain. 5. Un sphinx ruminant, une vache Apis. 6. Auteur pour boursiers et wagons-lits. 7. Un infâme histrion. 8. Tant qu'il n'aura pas dépeint complètement un pot de chambre plein, il n'aura rien fait. (Réponses page VIII.) Est-ce suffisant pour vous mettre en appétit ? Index complet des insulteurs. Nicole Vallée



DICTIONNAIRE DU RUGBY. L'OVALIE DANS TOUS SES SENS, de Sophie Lavignasse, préface de Serge Kampf
Honoré Champion, « Champion les dictionnaires », 2010, 624 p., 19 €
Voilà de quoi ravir tous les connaisseurs et pratiquants (amateurs et professionnels) de ce « sport de combat collectif ». 1 600 entrées, utilisant des phrases simples et sans jargon, s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Certaines sont inattendues, voire surprenantes ; ainsi, qu'est-ce qu'une pigne[1], un

chou-fleur[2], un âne[3], une gazelle[4], une mouche[5], ou une badajita[6], au beau royaume de l'Ovalie ? L'auteur, originaire de la côte basque, savante lexicographe et terminographe, passionnée de rugby, a su s'entourer des personnalités les plus compétentes au niveau tant international que national. N. V.

1. Coup de poing. 2. Oreille déformée. 3. Équipe qui subissait. 4. Joueur appartenant au groupe des arrières. 5. Équipe qui dominait. 6. Mêlée fermée.



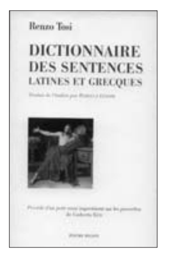
LES MOTS SONT UN JEU. 100 QUESTIONS POUR TROUVER SES MOTS, de Pierre Jaskarzec

Librio, 2010, 96 p., 3 €

Origine et formation des mots… Le genre des mots… Impropriétés, confusions, anglicismes… Les mots d'autrefois… Lexique, index des mots et locutions traités, bibliographie.

Que signifiait autrefois une procureuse ? Que faut-il dire plutôt que « *booster* » ? Quelle différence entre détonner, détoner et dénoter ? Qu'est-ce qu'être abstème ? Quel est le véritable sens d'achalandé ?

Encore une coruscante occasion de vous engager d'un pas ébaudi sur les chemins melliflus de la connaissance… N. V.



DICTIONNAIRE DES SENTENCES LATINES ET GRECQUES, de Renzo Tosi, traduit par Rebecca Lenoir, précédé d'un petit essai impertinent sur les proverbes d'Umberto Eco

Jérôme Millon, 2010, 1 792 p., 29 €

2 286 sentences avec commentaires historiques, littéraires et philologiques, pour 15 000 citations. Elles sont classées par thèmes : « Fortune et infortune » ; « Citoyens et dirigeants » ; « La femme, l'amour et le mariage » ; « La justice et la loi » ; « L'être humain et l'univers » ; « Connaître, éduquer, apprendre » ; « Apparences et illusions ». Ouvrez-le au hasard, toujours vous y trouverez de quoi réfléchir, vous égayer, vous surprendre, et, très souvent, vous aurez l'impression que ces proverbes, adages, maximes, vous venez de les entendre, qu'ils conviennent parfaitement à notre monde actuel. Nous ne citerons que le dernier, sans le traduire : « *Omnis homo mendax* »… Un dictionnaire unique, triomphant en Italie depuis vingt ans, patronné par le CNRS. Bibliographie exhaustive, index des noms propres, tables des sentences latines, grecques et françaises. N. V.



DICTIONNAIRE DES PERSONNAGES POPULAIRES DE LA LITTÉRATURE DES XIXe ET XXe SIÈCLES

par cent écrivains d'aujourd'hui, dirigés par Stéphanie Delestré et Hagar Desanti

Seuil, 2010, 780 p., 29,50 €

Sous leur belle couverture rouge et or de livre de distribution de prix, ils sont venus, ils sont (presque) tous là, les infatigables héros qui nous émeuvent, nous enchantent, nous terrorisent, nous révulsent même depuis si longtemps… et présentés avec passion par des écrivains actuels : Claudine par Colette Fellous ; Cosette par Amélie Nothomb ; Emma Bovary par Patrick Grainville ; Sherlock Holmes par Bob Garcia ; Le Guépard par Marcello Fois ; Le Petit Prince par Christian Roux ; Zazie par Paul Fournel ; Phileas Fogg, Poil de Carotte, Hercule Poirot, Arsène Lupin, Jane Eyre… et … Croc-Blanc… Une merveilleuse promenade aux pays des immortels éveilleurs de notre imaginaire. Bibliographie. Index des personnages. Index des auteurs. N. V.



LANGUE DE BOIS. DÉCRYPTAGE IRRÉVÉRENCIEUX DU POLITIQUEMENT CORRECT ET DES DESSOUS DE LA LANGUE, de Gilles Guilleron
Éditions First, 2010, 240 p., 9,90 €
Ce n'est pas le premier livre traitant de ce sujet que nous vous présentons, et ce ne sera sans doute pas le dernier, tant cette langue de bois si chère à nos politiques, politiciens et politicards, journalistes, folliculaires, présentateurs, animateurs, est foisonnante et sans cesse renouvelée. En voici deux exemples, avec leur traduction : « *Parfois, certains de nos concitoyens éprouvent des difficultés à appréhender l'altérité dans sa dimension géographique et culturelle.* » Comprenez : « Certaines personnes font preuve de racisme. » « *C'est un livre accessible qui reprend une interrogation partagée.* » Traduisez : « L'auteur n'a pas inventé l'eau tiède. » En guise de dessert, douze pages vous permettent de noter vos relevés personnels en matière de politiquement correct. N. V.



L'ÉTYMOLOGIE EN JEUX. DE LA CULTURE DES RACINES AUX RACINES DE LA CULTURE, de Didier et Sophie Lamaison
Ellipses, 2010, 128 p., 7 €
Un bien utile ouvrage sous forme de bloc-notes. Comment retrouver des mots à partir de leurs racines grecques ou latines. Comment retrouver les racines et les origines du mot. Comment fabriquer des néologismes. Comment utiliser des préfixes. Comment nommer les habitants de diverses villes. Et quand vous aurez bien joué, si vous n'avez pas fait des progrès foudroyants en orthographe, c'est à désespérer. N. V.

À signaler :

- de Jean-Pierre Colignon :

- LES MOTS DE TOUS LES RECORDS (Les éditions de l'Opportun, « Les timbrés de l'orthographe », 2011, 158 p., 11 €).

À paraître, chez le même éditeur : TOUS LES CHEMINS MÈNENT À ROME, ET CENT EXPRESSIONS DE NOMS DE LIEUX et 101 FAUTES À ÉVITER ABOLUMENT !

* * *

- LES VARIÉTÉS DU FRANÇAIS PARLÉ DANS L'ESPACE FRANCOPHONE, de Sylvain Detey, Jacques Durand, Bernard Laks, Chantal Lyche (Ophrys, 2010, 206 p., 25 € – avec DVD : 2 h 30 de conversations).
- DICTIONNAIRE DES ÉCRIVAINS FRANCOPHONES CLASSIQUES. AFRIQUE SUBSAHARIENNE, CARAÏBE, MAGHREB, MACHREK, OCÉAN INDIEN, de Christiane Chaulet-Achour, avec la collaboration de Corinne Blanchaud, préface de Bernard Cerquiglini, avant-propos de Jean-Marc Moura (Honoré Champion, 2010, 473 p., 19 €).
- LE FRANÇAIS, DERNIÈRE DES LANGUES. HISTOIRE D'UN PROCÈS LITTÉRAIRE, de Gilles Philippe (PUF, 2010, 310 p., 21 €).
- PETIT DICTIONNAIRE DES MOTS RETROUVÉS, Anonyme(s), préface de Philippe Delerm (JBZ et Cie, 2010, 112 p., 12,95 €).
- EXPRESSIONS DU FRANÇAIS QUOTIDIEN. C'EST COMME LES CHEVEUX D'ÉLÉONORE, de Charles Bernet et Pierre Rézeau (Balland, 2010, 928 p., 35 €).
- LA... SOTTISE ? (VINGT-HUIT SIÈCLES QU'ON EN PARLE), de Lucien Jerphagnon (Albin Michel, 2010, 140 p., 9 €).
- LE POUVOIR DES MOTS, de Josiane Boutet (La Dispute, 2010, 200 p., 14 €).
- DICTIONNAIRE DU JOURNALISME ET DES MÉDIAS, de Jacques Le Bohec (Presses universitaires de Rennes, 2010, 634 p., 28 €).